

**OFIS** store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760 + Imprimante HP 1515

**145.000** CFA

STOCK LIMITE

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

# LA SEMAINE AFRICAINE



[www.lasemaineafricaine.net](http://www.lasemaineafricaine.net)

N° 3533 du Vendredi 2 Octobre 2015 - 64<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

## Commission épiscopale pour la pastorale de la santé

**Assurer l'éducation sexuelle des adolescents**

(P.9)

## P.a.p.n (Port autonome de Pointe-Noire)

**Le plan directeur réactualisé, pour mieux répondre à la demande à l'horizon 2035**



Pendant le conseil d'administration. (P.13)

## Douanes congolaises

**Le cinquantenaire célébré sous le signe de l'émergence du Congo**



Jean Alfred Onanga

(P.11)

## Congo - Guinée-Conakry

**Denis Sassou-Nguesso a assisté à l'inauguration du barrage hydroélectrique de Kaleta**

(P.3)

## Référendum constitutionnel

**Des réactions diverses du côté de la communauté internationale**

(P.3)

## 66<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine



**Les relations sino-congolaises iront en se développant davantage**

Lui Cunxiao (P.10)

## Microfinance

**La Capped a ouvert sa douzième agence à Gamboma**

(P.10)

## Editorial

**Sans le dialogue, l'horizon est bouché!**

(P.3)



Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !  
Choisissez  
**OKEN PALACE HOTEL**



Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.  
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.



## La décision de justice attendue dans quelques jours

La Cour d'appel de Libreville doit se prononcer, dans les tout prochains jours, sur le sort de la compagnie aérienne Afric Aviation, que se disputent son fondateur, le Gabonais Alfred Pierre Etouké, et l'homme d'affaires français, Alain Regourd, par ailleurs propriétaire d'Equaflight services et Equajet Congo.



Alfred Pierre Etouké.

La décision aurait dû intervenir il y a deux semaines, mais la justice gabonaise qui a, récemment, jugé recevable la saisine en appel de M. Etouké et ses conseils, a décidé de réexaminer l'affaire dans le fond, pour se prononcer, en définitive, dès la prochaine rentrée judiciaire, dans quelques jours. La principale conséquence de ce renvoi est le maintien du Gabonais dans ses fonctions de Directeur général et principal gérant de cette compagnie aérienne (parmi les plus prospères du Gabon), placée sous administration provisoire, depuis six mois, jusqu'à la mi-octobre prochain. A l'appui de ce renvoi, les éléments nouveaux ont été portés à l'attention des juges par M. Etouké et ses conseils, lesquels accusent M. Regourd, notamment de détournements massifs, lorsque qu'il fut porté à la tête d'Afric Aviation, entre 2011 et 2013.

son éviction, en juillet 2013, Alain Regourd accuse son associé de surfacturation et de détournement de fonds. Des accusations qui conduiront, rapidement, au retour du Français en tant que gestionnaire de la compagnie aérienne. Mais son magistère ne sera que de courte durée, puisqu'Alain Regourd est épinglé, à son tour, par la majorité de ses co-associés, pour malversations aggravées. Il est déchu de ses fonctions, en juillet 2013, et Pierre Alfred Etouké, réhabilité, a fait d'Afric Aviation le transporteur aérien le plus prospère du Gabon, avec 160 000 passagers transportés, au départ comme à l'arrivée de la capitale gabonaise, au troisième trimestre 2015, contre seulement 60 000, sous l'ère Regourd, entre 2010 et 2013, selon les chiffres que viennent de publier l'A.d.I (Aéroport de Libreville), la compagnie qui exploite les installations de l'aéroport international de Libreville pour le compte de l'Etat gabonais. Mais le Français qui ne lâche pas prise, voit sa plainte prospérer. Le 5 août 2015, le tribunal de première instance de Libreville, statuant en matière correctionnelle, a condamné Alfred Pierre

Etouké pour détournement. Il est également condamné à payer 600 millions de F. Cfa de dommages et intérêts. Alfred Pierre Etouké qui a donc interjeté appel, comme ci-dessus mentionné, avec les éléments nouveaux portés à l'attention des juges, espère que la justice lui donnera raison; et qu'il reprendra toutes les commandes de l'entreprise. Le Gabonais peut également compter avec le soutien des milieux syndicaux, notamment la C.g.p.m.e.i (Confédération générale des petites et moyennes entreprises et industries du Gabon), ainsi que des personnels d'Afric Aviation qui ont tous, récemment, manifesté en sa faveur, à Libreville.

Sévérine EGNIMBA

### Rappel des faits

En 2009, les deux hommes décident de s'associer dans le transport des personnels des sociétés pétrolières et le Français devient, dès 2011, le gérant de l'entreprise. Depuis

### NOBA

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 1.000.000 de francs CFA  
Siège social: 858, avenue des Trois martyrs,  
Plateaux des 15 ans-Moungali  
(Brazzaville-République du Congo)  
RCCM CG BZV/12b3671

## AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE

Suivant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société dénommée NOBA, reçu en date à Brazzaville du 1er septembre 2015 par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire titulaire d'un Office Notarial à la résidence de Brazzaville, 93, avenue Gallieni (MPILA), enregistré le 15 septembre 2015, folio 164/8, N° 2306 à Brazzaville (République du Congo); les Associés de ladite société ont pris résolutions suivantes:

- Dissolution et liquidation de la société;
- Nomination de Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire, en qualité de Chargée du suivi de la procédure de liquidation.

En conséquence de ces résolutions, la société dénommée NOBA a été dissoute de manière anticipée. Les actes modificatifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 17 septembre 2015, sous le numéro 15 DA 878 et mention modificative a été faite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro M2/15-1943.

Pour avis,  
Me Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI,  
NOTAIRE

## AVIS DE RECRUTEMENT

Importante société Forestière recherche pour son site de production basé au nord du Congo, des personnes ayant les profils suivants:

POSTE	TYPES DE MISSIONS	COMPETENCES	QUALITES
01 Chef de Garage  Diplômé ou sans avec expérience de 5 à 8 ans minimum	* Cherche, avec l'utilisateur du véhicule, à préciser les dysfonctionnements constatés et à définir le travail à réaliser. * Evalue le coût et le temps nécessaires à la réparation ou à l'entretien du véhicule. * Planifie, organise et coordonne l'activité quotidienne du garage, par exemple en rédigeant des ordres de travail et en faisant en sorte que l'équipe réalise les travaux nécessaires en matière d'entretien et de réparation des véhicules. * Intervient lui-même pour réparer, entretenir et réviser des véhicules, par exemple sur des éléments ou composants mécaniques ou électroniques. * S'assure que les pièces de rechange, matériels et équipements nécessaires sont disponibles immédiatement ou dans un délai rapide.	* Connaissance de l'organisation d'un garage ; * Connaissance de l'organisation d'une unité industrielle; * Connaissance des techniques et méthodes d'entretien des véhicules et engins ; * Connaissance des méthodes de gestion des hommes * Maîtrise de l'outil informatique * Esprit d'écoute et d'analyse	Organisé Sérieux Travailleur Charismatique Prévoyant
01 Responsable des achats et de la logistique  Diplômé (Bac+2 ou 3) avec expérience de 3 à 5 ans minimum.	* Élaborer la politique de gestion des flux et le planning des achats et es approvisionnement en huiles et carburants * Traiter l'approvisionnement des pièces de rechanges et matières premières * Sélectionner les transporteurs, les transitaires et négocier les conditions tarifaires * Optimiser le stockage et la manutention des huiles et carburants * Assurer la réception et l'expédition des pièces non conformes ou à réparer * Manager les opérations d'inventaires du patrimoine de l'entreprise	* Maîtrise de l'outil informatique (Excel et logiciel de comptabilité ou gestion de stocks * Connaissance de l'industrie * Notions de mécanique et de l'électricité * Esprit d'analyse * Esprit d'écoute	Disponible Dynamique Organisé Prévoyant Réactif convaincant
01 Magasinier  Diplômé (Bac+2 ou 3) en comptabilité ou autre, avec expérience de 3 à 5 ans minimum.	* Réception des pièces, outils, carburant et huiles * Enregistrement des entrées et sorties des pièces, outils, carburant et huiles ; * Etabli des inventaires et reporting au quotidien	* Maîtrise de l'outil informatique (Excel et logiciel de comptabilité ou gestion de stocks * Connaissance de l'industrie * Notions de mécanique et de l'électricité	Organisé Disponible Dynamique Réactif prévoyant
03 Mécaniciens (Véhicules lourds) Diplômé CAP/BEP en mécanique Auto avec expérience de 3 à 5 ans minimum	* Réparer les véhicules ainsi que l'équipement (bris mécaniques, hydrauliques ou électriques) * S'assurer du bon déroulement du programme d'entretien préventif des véhicules mobiles (camions, chargeuses, chariot élévateur, Bull, Débardeurs) * Estimer le temps et les pièces nécessaires pour la réparation à effectuer * Répondre aux urgences pour le bon fonctionnement des opérations * Entreposer les accessoires et les équipements dans des lieux appropriés * Apporter de l'aide aux mécaniciens d'équipements fixes de temps à autre * Effectuer divers autres tâches de maintenance	* Solide connaissance des systèmes hydrauliques et électriques * Maîtrise des engins Caterpillar * Connaissance sur la soudure et la résistance de matériaux	Dynamique Disponible Physique organisé
02 Mécaniciens (Véhicules légers) Diplômé CAP/BEP en mécanique Auto, avec expérience de 3 à 5 ans minimum	* Réparer les véhicules ainsi que l'équipement (bris mécaniques, hydrauliques ou électriques) * S'assurer du bon déroulement du programme d'entretien préventif des véhicules mobiles (Hillux, BJ, Mitsubishi L200, Toyota DA) * Estimer le temps et les pièces nécessaires pour la réparation à effectuer * Répondre aux urgences pour le bon fonctionnement des opérations * Entreposer les accessoires et les équipements dans des lieux appropriés * Apporter de l'aide aux autres mécaniciens * Effectuer divers autres tâches de maintenance	* Solide connaissance des systèmes hydrauliques et électriques * Maîtrise des engins des véhicules 4x4 et camionnettes * Connaissance sur la soudure et la résistance de matériaux	Dynamique Disponible Physique organisé

Contact pour dépôt des candidatures (Lettre de motivation et CV): Mr ANDOU Maixent-Gabriel Tel: 069182746 //050338527

Email : maixandou1@laposte.net Adresse:

AV William Guynet au Centre-ville près de la banque UBA et de la SNPC (en face du Restaurant «le sympathique»). Date limite des dépôts 25 octobre 2015



Congo - Guinée-Conakry

# Denis Sassou-Nguesso a assisté à l'inauguration du barrage hydroélectrique de Kaleta

Le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a effectué un séjour de travail, le 28 septembre 2015, à Conakry, capitale de la République de Guinée, à l'invitation de son homologue, le président Alpha Condé. En Guinée, le chef de l'Etat a assisté, le lundi 28 septembre, avec son homologue du Niger, Mamadou Issoufou, à l'inauguration du barrage hydroélectrique de Kaleta, situé à environ 300 kilomètres de Conakry, avec une puissance totale de 240 mégawatts, réalisé pour un coût total de 500 millions de dollars américains (soit un peu plus de 250 milliards de francs Cfa).

Baptisé par ses compatriotes, «l'architecte de Kaleta», du nom du barrage inauguré, le président Alpha Condé a souligné l'intérêt de l'électricité dans le développement de l'Afrique, en général, et de son pays, en particulier. Sans électricité, il n'y a pas de développement possible, a réaffirmé le chef de l'Etat guinéen, qui a annoncé la construction d'autres barrages, afin, d'une part, de donner de l'emploi aux jeunes et, d'autre part, de rendre disponible l'électricité pour le développement du pays. «On dit que la Guinée est le château d'eau de l'Afrique de l'Ouest, mais elle n'a ni eau potable, ni électricité. Voici le paradoxe guinéen», s'est exclamé le président Condé. «L'électricité est très importante pour l'Afrique... Nous allons tout faire pour commencer le barrage de Souapiti, à 6 kilomètres de Kaléta», a-t-il promis, devant un auditoire majoritairement habillé aux couleurs de son parti, le R.p.g, en campagne pour l'élection présidentielle prévue le 11 octobre à laquelle le président Condé affronte sept candidats, dont une femme, Mme Marie Madeleine Dioubaté. Sur le papier, le président Condé est donné favori à sa propre succession.

Situé sur le fleuve Sénégal, en basse Guinée, le barrage hydroélectrique de Kaleta dispose de trois turbines de 80 mégawatts chacune. Avec une retenue de 23 millions de mètres cubes d'eau, ce barrage pourrait également fournir de l'électricité à la Gambie, la Guinée-Bissau et au Sénégal, selon le ministre



Le nouveau barrage.

guinéen de l'énergie et de l'hydraulique, Talibé Sylla, l'un des orateurs à la cérémonie. La ville de Conakry, qui est directement reliée au barrage, disposera, dorénavant, d'une meilleure alimentation en



Le président Denis Sassou-Nguesso (à g.)

électricité fournie à 100% par le barrage de Kaleta, a précisé le directeur général du projet. Selon de nombreux orateurs, le barrage de Kaleta est le

travaux de ce barrage ont été exécutés par la société chinoise «China international water and electric corporation» (C.w.e). L'invitation du président congolais à l'inauguration du barrage de Kaleta s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre les deux pays, mais elle a aussi offert aux deux chefs d'Etat l'occasion de partager leur vision commune d'une Afrique qui avance, unie et solidaire. L'ancien ministre français, Jean-Louis Borloo, qui a pris la parole à l'occasion, en sa qualité de président du Projet Electricité pour l'Afrique, l'a souligné. Pour lui, en effet, les présidents congolais, guinéens et bien d'autres sont en train de lutter pour que d'ici la fin de l'année, le projet Electricité pour l'Afrique obtienne les financements nécessaires. L'ancien ministre français a soutenu qu'il est possible d'offrir l'électricité à toutes les Africaines et tous les Africains, parce que les potentialités existent.

Sylvain BAKANAWA

«chantier phare du président Alpha Condé», parce que, ont-ils précisé, il est le premier du genre réalisé en Guinée, «depuis l'accession du pays à la souveraineté nationale». Lancés le 4 avril 2011, les

## Référendum constitutionnel

# Des réactions diverses du côté de la communauté internationale

Après la décision du président de la République, Denis Sassou-Nguesso, de soumettre au référendum, un nouveau projet de Constitution, annoncée le mardi 22 septembre 2015, les réactions sont nombreuses et diverses, du côté des pays partenaires du Congo. De manière générale, beaucoup de ces réactions ne sont pas favorables à l'initiative annoncée par le chef de l'Etat, qui a mis en place, à travers un décret, la commission chargée de rédiger la future Constitution.

L'Union européenne s'est, tout simplement, donné le devoir de rappeler que «tout changement constitutionnel doit s'opérer dans un contexte de liberté d'expression et d'association». Elle a évoqué la charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, adoptée par l'Union africaine et qui considère que «tout amendement ou toute révision des Constitutions qui porte atteinte aux principes de l'alternance démocratique» constitue «un changement anticonstitutionnel de pouvoir et est susceptible de sanctions». Le gouvernement français a réagi aussi, par le biais de son Ministère des affaires étrangères, et s'est limité à souhaiter une gouvernance électorale crédible et transparente: «En vue des échéances électorales à venir au Congo,

la France appelle de ses vœux un processus électoral crédible conduisant à des scrutins libres et transparents, dans le respect de l'Etat de droit et des libertés publiques», a déclaré le porte-parole du Quai d'Orsay, lors d'une conférence de presse. Par contre, le P.s (Parti socialiste), le parti au pouvoir en France, s'est montré hostile à l'initiative du président congolais. Dans une déclaration présentée par Maurice Braud, secrétaire national à l'international, le P.s appelle «le président congolais à renoncer à son projet de révision de la Constitution»: «En annonçant, cette semaine, sa décision de soumettre à référendum un projet de modification de la Constitution congolaise, le président Denis Sassou-Nguesso s'en-

gage dans une voie condamnable qui vise à priver le peuple congolais de toute alternance politique. Le Parti socialiste dénonce la stratégie du président congolais visant à préparer le terrain d'une suppression du nombre de mandats successifs et de la limite d'âge pour la fonction présidentielle. L'objectif est de violer à la fois la Charte de la démocratie de l'Union africaine et la Constitution congolaise, laquelle stipule précisément que les limites imposées aux mandats présidentiels ne peuvent être sujettes à des modifications constitutionnelles. Le Parti socialiste appelle les Nations unies, l'Union africaine et l'Union européenne à agir pour empêcher la tenue de ce référendum et faire respecter l'ordre constitutionnel et le calendrier électoral de 2016. Soutenant les aspirations légitimes du peuple congolais et de sa jeunesse pour la démocratie, la justice et la liberté, le Parti socialiste souhaite que le rassemblement pacifique organisé le 27 septembre à Brazzaville incite le président à renoncer à son projet de coup d'Etat constitutionnel qui risquerait de faire retomber le pays dans les drames du passé et de déstabiliser la région».

Du côté du gouvernement américain, c'est le porte-parole du département d'Etat (Ministère des affaires étrangères) qui a réagi. «Les Etats-Unis soutiennent, partout, le principe d'une passation de pouvoir démocratique par le biais d'élections libres, justes et crédibles, en accord avec la Constitution, y compris avec les dispositions concernant la limitation du nombre de mandats», a dit Jeffrey Loree, porte-parole du bureau des affaires africaines au département d'Etat. Et d'ajouter: «Nous ne soutenons pas ceux qui détiennent le pouvoir et qui changent la Constitution pour leur seul intérêt politique». Au moment où nous mettons sous presse, on n'a pas encore enregistré de réaction officielle, du côté de l'Union africaine et de l'O.i.f (Organisation internationale de la francophonie). Mais, l'on pense que si le référendum constitutionnel tel qu'annoncé n'obtient pas l'unanimité de la classe politique nationale et de la société civile, le bras de fer risque d'être houleux.

Joël NSONI

## Editorial

# Sans le dialogue, l'horizon est bouché!

Une brusque accélération. C'est ce qu'on peut dire de l'annonce, par le président de la République, du référendum au cours duquel les Congolais sont invités à voter une nouvelle Constitution. Le chef de l'Etat justifie sa démarche par les avis favorables que les institutions juridiques nationales, notamment la Cour suprême et la Cour constitutionnelle lui ont donnés, sur cette matière. Laissons aux spécialistes du droit démêler l'écheveau. Tellement il y a à dire.

De simple observateur, que peut-on en dire? La démarche du chef de l'Etat se réalise dans un contexte national d'incompréhension, de méfiance, d'intolérance. Oui, il y a eu les consultations présidentielles, puis le dialogue national de Sibiti. On peut aussi parler du dialogue alternatif de Diata organisé par les seuls partis d'opposition. Au bout du compte, les deux dialogues n'ont débouché sur aucune légitimité par rapport aux institutions issues de la Constitution du 20 janvier 2002. Les conclusions de Sibiti signalent qu'il y a eu trois tendances qui se sont manifestées:

- l'évolution des institutions par le changement de la Constitution (tendance majoritaire à Sibiti, mais cela est relatif);
- l'évolution des institutions par la révision de la Constitution, tendance où l'on trouve des partis et associations aussi bien de la majorité que de l'opposition;
- et la tendance du respect de l'ordre constitutionnel qui, même si elle était minoritaire, était tout à fait présente, à travers quelques acteurs qui ont pesé sur l'issue du dialogue.

Faute de consensus, les participants ont requis l'arbitrage du président de la République. Au regard de son dernier message, celui-ci a tranché en faveur du changement de la Constitution, en décidant de mettre en place une commission chargée de rédiger le nouveau projet de Constitution qui sera adopté au cours d'un référendum dont on attend la date.

Il faut craindre que cette démarche consistant à faire adopter une nouvelle Constitution ne soit pas couverte de légitimité démocratique dont elle a pourtant besoin. Entre le dialogue de Sibiti et le référendum pour l'adoption d'une nouvelle Constitution, il y a une étape qui manque. Celle qui peut conférer une certaine légitimité au processus de l'évolution des institutions par le changement de la Constitution. Cette étape, c'est le référendum consultatif qui consiste, simplement, à interroger le souverain primaire, s'il est oui ou non d'accord pour changer la Constitution. De telle sorte que si le oui l'emporte, alors le gouvernement peut soumettre un nouveau projet de Constitution au référendum. A contrario, si le non l'emportait, le gouvernement sera contraint de respecter l'ordre constitutionnel établi ou alors faire évoluer les institutions par la révision de la Constitution dont les mécanismes sont prévus.

Changer la Constitution d'un pays, dans les conditions comme les nôtres où l'on se dirige, dans moins d'un an, vers une échéance électorale capitale, est une matière complexe qui nécessite de s'entourer de toutes les garanties possibles, pour ne pas que le navire pays ne chavire. Parmi les principes de la démocratie, il y a l'alternance. L'alternance qui est une respiration démocratique tout à fait indispensable au vivre ensemble dans une République.

Mais, l'on comprend que dans des pays en développement comme le nôtre ayant un passé démocratique troublé par des guerres fratricides à répétition, qu'on soit attaché à un équilibre qui permet de faire les progrès tels que réalisés dans le pays, ces dix dernières années, pour donner un peu plus de chance au développement national. Mais, cela ne confère pas le pouvoir de priver les autres du droit à l'alternance. En démocratie, il n'y a pas des anges, d'un côté, et des diables, de l'autre. Il y a une majorité qui a les rênes du pays en main, suivant un pouvoir légitimé par le vote du souverain primaire et limité dans le temps (mandat); et il y a une ou des oppositions qui portent des programmes alternatifs, de façon à arriver, un jour, au pouvoir, par la volonté du souverain primaire. Ainsi de suite. A quoi sert-il de se diaboliser, quand on sait que les alliés d'hier sont des adversaires d'aujourd'hui et seront, sans doute, des alliés de demain? D'où l'importance d'une démarche inclusive et basée sur le dialogue, si l'on veut faire évoluer les institutions par le changement de la Constitution. Il faut sortir de cette situation malsaine où la classe politique nationale est divisée en deux camps qui se regardent en chiens de faïence, rendant le dialogue impossible, parce que chacun a ses raisons de refuser le dialogue avec l'autre. Les difficultés rencontrées dans le processus du dialogue ne devraient pas donner prétexte à mettre un terme au dialogue. Quand on ne s'entend pas, une troisième personne vient alors comme intermédiaire.

L'on sait qu'une bonne partie de la classe politique et de la société civile ne se reconnaît pas dans le référendum annoncé pour un proche horizon. L'attitude critique ou réservée de la communauté internationale à l'égard de

(Suite en page 10)



**CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE**  
OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA  
B.P: 4613 – Tél.: (242) 05 534 46 83 - E-mail: [batia\\_paul@yahoo.fr](mailto:batia_paul@yahoo.fr) – 4, rue de Dzoumoute, 2e rue, derrière l'hôtel Guest-House, en diagonale de Transit Express (T.E) Pointe-Noire – Congo

Paul BATIA,  
Notaire

**INSERTION LEGALE**

Par acte en la forme sous seing privé, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, à Pointe-Noire, le quatre juin deux mille quinze, régulièrement soumis, selon le vœu de la loi, à la formalité impérative de l'enregistrement le huit juin deux mille quinze à Pointe-Noire Centre, folio 097/ 57, n°4360,  
Me Paul Bernard BATIA, Notaire, a reçu le procès-verbal de la Décision du Président de la société «INTELLIGENT BUSSNESS INDUSTRY TECHNOLOGY-FRANCE», en abrégé «IBITEK-France», Société par Actions Simplifiée de droit français, au capital de 4.000.000 d'euros, sise, 26, rue Jhon Maynard Keynes, Europarc, bâtiment B, Technopole 1303, Marseille, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés, sous le n°495 216 160

R.C.S Marseille, portant Ouverture d'une succursale de la société en République du Congo, en conformité avec l'Acte Uniforme de l'OHADA adopté à Ouagadougou, le 30 janvier 2014.  
**Activités exercées:** Montage électrique d'installations industrielles.  
**Siège de la succursale:** Avenue Général De Gaulle, dans l'enceinte des bureaux du Cabinet de DELOITTE TOUCHE TOHMATSU, à Pointe-Noire.  
**Dénomination de la succursale:** IBITEK-CONGO.  
**Fondé de pouvoir:** Monsieur Alexis Michel Marie DRAGON, demeurant à Pointe-Noire, de nationalité française, né à Aix-En-Provence, le 02 mai 1985.  
RCCM n° CG/PNR/15 B 468, du 26/06/2015.

*Pour avis,  
Le Notaire*

**CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE**  
OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA  
B.P: 4613 – Tél.: (242) 05 534 46 83 - E-mail: [batia\\_paul@yahoo.fr](mailto:batia_paul@yahoo.fr) – 4, rue de Dzoumoute, 2e rue, derrière l'hôtel Guest-House, en diagonale de Transit Express (T.E) Pointe-Noire – Congo

Paul BATIA,  
Notaire

**INSERTION LEGALE**

Par acte sous seing privé déposé au rang des minutes du Notaire soussigné par Monsieur Fernand Gautier MBOUSSI, en date en Californie, aux USA, le seize novembre deux mille quatorze, régulièrement soumis, selon le vœu de la loi, à la formalité impérative de l'enregistrement, le vingt janvier deux mille quinze, à Pointe-Noire Tié-Tié, folio 004/ 5, n°015,  
Me Paul Bernard BATIA, Notaire, a reçu le procès-verbal des Délibérations du Conseil d'Administration de la société «LA TURBINE», Société Anonyme de droit californien, au capital de 1500.00 USD, dont le siège est fixé aux Etats-Unis d'Amérique, dans l'Etat de Californie, 28557, Industry Drive Valencia, CA 91355, régulièrement immatriculée sous le n°2493174, portant Ouverture d'une succursale de la société en République du Congo, en conformité avec l'Acte Uniforme de l'OHADA adopté à Ouagadougou, le 30 janvier 2014.  
Dénomination de la succursale : LA TURBINE AU CONGO.  
Activités exercées : Travaux de maintenance sur le terrain, test, assemblage et réparation des pièces de machines pour les turbines.  
Siège de la succursale : Avenue Charles De Gaulle, en face de l'Hôtel Atlantic Palace, arrondissement 1 Lumumba, Pointe-Noire, CONGO.  
Fondé de pouvoir : Monsieur Dany Allen MAS-CARI, demeurant à Pointe-Noire, de nationalité américaine, né en Californie, le 16 février 1981.  
RCCM n° CG/PNR/15 B 257, du 24/03/2015.

*Pour avis,  
Le Notaire*

**CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE**  
OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA  
B.P: 4613 – Tél.: (242) 05 534 46 83 - E-mail: [batia\\_paul@yahoo.fr](mailto:batia_paul@yahoo.fr) – 4, rue de Dzoumoute, 2e rue, derrière l'hôtel Guest-House, en diagonale de Transit Express (T.E) Pointe-Noire – Congo

Paul BATIA,  
Notaire

**INSERTION LEGALE**

Par acte sous seing privé déposé au rang des minutes du Notaire soussigné par Monsieur Fernand Gautier MBOUSSI, en date à Libreville, au Gabon, le dix janvier deux mille quatorze, régulièrement soumis, selon le vœu de la loi, à la formalité impérative de l'enregistrement le vingt-sept mai deux mille quatorze, à Pointe-Noire Centre, folio 059/13, n° 1995,  
Me Paul Bernard BATIA, Notaire, a reçu le procès-verbal des Délibérations de l'Assemblée Générale de la société «NEWSAT COMMUNICATIONS GABON», Société à Responsabilité limitée de droit gabonais, au capital de 1.000.000 de francs Cfa, sise à Libreville (Gabon), quartier Owendo, après le pont d'ACAE, B.P: 5144, régulièrement immatriculée à Libreville, le 04 juillet 2011, au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le n° d'immatriculation:

R.C.S. Libreville/Gabon 2011B11324, portant Ouverture d'une succursale de la société en République du Congo, en conformité avec l'Acte Uniforme de l'OHADA adopté à Ouagadougou, le 30 janvier 2014.  
**Dénomination de la succursale:** NEWSAT COMMUNICATIONS CONGO.  
**Activités exercées:** Fourniture des équipements, services et prestations de télécommunications pour répondre aux besoins des organismes publics et privés dans la réalisation des réseaux d'entreprises.  
**Siège de la succursale:** 59, Avenue des Ma Loango, quartier Roy, arrondissement II, Mvouvou, Pointe-Noire, CONGO.  
**Fondé de pouvoir:** Monsieur Jean Robert EBAKA MOKOMBA, demeurant à Pointe-Noire, de nationalité congolaise (RDC), né à Mbandaka, le 27 novembre 1959.  
RCCM n° CG/PNR/14 B 263, du 13/05/2014.

*Pour avis,  
Le Notaire*

**CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE**  
OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA  
B.P: 4613 – Tél.: (242) 05 534 46 83 - E-mail: [batia\\_paul@yahoo.fr](mailto:batia_paul@yahoo.fr) – 4, rue de Dzoumoute, 2e rue, derrière l'hôtel Guest-House, en diagonale de Transit Express (T.E) Pointe-Noire – Congo

Paul BATIA,  
Notaire

**INSERTION LEGALE**

Par acte authentique reçu par Maître Massimo D'AMBROSIO, Notaire à la résidence de Pescara, piazza E. Troile n°5-65127 «PALAZETTO D'AMBROSIO», Tél: 085-67576- Fax 085-4511378, légalisé par le Procureur de la République de Pescara, le douze février deux mille treize, sous le n°55/13, en date à Milan, du douze octobre deux mille onze, intitulé «PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION», contenant les délibérations du Conseil d'Administration de PROGER SpA, déposé auprès de:  
Me Paul Bernard BATIA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, lequel ledit procès-verbal de la société «PROGER SpA», Société Anonyme de droit italien, au capital de 2.500.000 euros, sise, 51, Piazza delle Rinascita, Pescara, Italie, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés italien sous le n° 12/1939 portant Ouverture d'une succursale de la société en République du Congo, en conformité avec l'Acte Uniforme de l'OHADA adopté à Ouagadougou, le 30 janvier 2014.

Dénomination de la succursale : PROGER.  
**Activités exercées:** Conduire des activités d'ingénierie dans le cadre d'études de faisabilité, de recherches, de consultations, de conceptions, de directions de travaux, d'évaluations de conformité technico-économique et d'études d'impact sur l'environnement, la coordination exécutive des constructions, la réalisation même sous concession, d'ouvrages civils, hydrauliques, routiers, industriels de biens culturels, d'installations sportives, de structures agro-industrielles, d'ouvrages d'aménagement du territoire et de mise en valeur des sols, y compris la gestion des ouvrages eux-mêmes; etc.  
**Siège de la succursale:** Zone portuaire, Centre-ville, Pointe-Noire, CONGO.  
Fondé de pouvoir : Monsieur Edoardo LOTTO, demeurant à Pointe-Noire, de nationalité italienne, né à Milan, le 26 juin 1956.  
RCCM n° CG/PNR/13 B 777, du 28/03/2013.

*Pour avis,  
Le Notaire*

**CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE**  
OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA  
B.P: 4613 – Tél.: (242) 05 534 46 83 - E-mail: [batia\\_paul@yahoo.fr](mailto:batia_paul@yahoo.fr) – 4, rue de Dzoumoute, 2e rue, derrière l'hôtel Guest-House, en diagonale de Transit Express (T.E) Pointe-Noire – Congo

Paul BATIA,  
Notaire

**INSERTION LEGALE**

Par acte en la forme sous seing privé en date à Paris du six mars deux mille treize, soumis selon le vœu de la loi à la formalité impérative de l'enregistrement à Pointe-Noire Centre, le six mai deux mille treize, Folio 079/8 n° 4027, et déposé au rang des minutes de l'Office sus indiqué, le quatre mai deux mille treize,  
Maître Paul Bernard BATIA, Notaire, soussigné, par acte authentique enregistré à Pointe-Noire Centre, le six mai deux mille treize, folio 079/7, n° 4026, a reçu le procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale ordinaire portant ouverture d'une succursale de «STAPEM INTERNATIONAL INVESTMENTS», société à responsabilité limitée au capital de cent mille (100.000) euros dont le siège est établi 14, avenue d'Eylau, 75016 Paris, immatriculée au registre du commerce des sociétés (RCS), à Paris, sous le n°343 005 344,  
**Dénommée:** STAPEM OFFSHORE CONGO.

Siège de la succursale : Zone Portuaire, à côté du Derrick, B.P : 785, Pointe-Noire.  
**Activités exercées:** La conception, l'entreprise et la réalisation de tous travaux offshore et onshore pétroliers, les études, projets, surveillance et contrôles de tous travaux permettant, directement ou indirectement, la mise en valeur de richesses pétrolières, minières ou autres, l'exportation de tous matériels et pièces détachées liées, directement ou indirectement, au secteur pétrolier. Conséquentement aux délibérations de ladite assemblée dont mention a été inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) à Pointe-Noire, le dix mai deux mille treize sous le n° CG/PNR/13 B 862.  
**Gérant:** Monsieur Jean Marc GERBER, de nationalité française, né le 23 juillet 1967, est désigné gérant de la succursale.

*Pour avis,  
Le Notaire*

**CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE**  
OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA  
B.P: 4613 – Tél.: (242) 05 534 46 83 - E-mail: [batia\\_paul@yahoo.fr](mailto:batia_paul@yahoo.fr) – 4, rue de Dzoumoute, 2e rue, derrière l'hôtel Guest-House, en diagonale de Transit Express (T.E) Pointe-Noire – Congo

Paul BATIA,  
Notaire

**INSERTION LEGALE**

Par acte sous seing privé déposé au rang des minutes du Notaire soussigné par Monsieur Fernand Gautier MBOUSSI, en date à Marseille du sept août deux mille quatorze, régulièrement soumis, selon le vœu de la loi à la formalité impérative de l'enregistrement, le quatre septembre deux mille quatorze, à Pointe-Noire Tié-Tié folio 050/2, n° 211,  
Me Paul Bernard BATIA, Notaire, a reçu le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 7 août 2014 de la société «SPTMI OFFSHORE», Société par Actions Simplifiée de droit français, au capital de 480.000 euros, sise, 258, Chemin de la Madrague-Ville, 13015, Marseille, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) sous le n° 315 216 598 R.C.S Marseille, portant Ouverture d'une succursale de la société en République du Congo, en conformité avec l'Acte Uniforme de l'OHADA adopté à Ouagadougou, le 30 janvier 2014.  
**Dénomination de la succursale:** SPTMI OFFSHORE.  
**Activités exercées:** Réalisation tous travaux maritimes et industriels, dans le cadre de l'aménagement de plates formes pétrolières et navires, toutes installations industrielles, toutes prestations de services de conception recherches, études, organisation et engineering.  
**Siège de la succursale:** Avenue Général De Gaulle, en face de l'Hôtel Atlantic Palace, Centre-ville, Pointe-Noire, CONGO.  
**Fondé de pouvoir:** Monsieur Guy Eric RICAUD, demeurant à Pointe-Noire, de nationalité française, né à Salon De-Provence, le 27 juillet 1965.  
RCCM n° CG/PNR/14 B 603, du 02/10/2014.

*Pour avis,  
Le Notaire*

**CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE**  
OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA  
B.P: 4613 – Tél.: (242) 05 534 46 83 - E-mail: [batia\\_paul@yahoo.fr](mailto:batia_paul@yahoo.fr) – 4, rue de Dzoumoute, 2e rue, derrière l'hôtel Guest-House, en diagonale de Transit Express (T.E) Pointe-Noire – Congo

Paul BATIA,  
Notaire

**INSERTION LEGALE**

Par acte sous seing privé déposé au rang des minutes du Notaire soussigné par Monsieur Fabrice Jacques Raymond ANGLEREAUX, Administrateur de société, représenté par Monsieur David Yannick LAFONTAINE, en date, à Courbevoie, du dix-neuf avril deux mille treize, au siège social de la société GEOLG FRANCE S.A.S, sis 9/11 allée de l'Arche, 92671 Courbevoie, Cedex, la Défense, France,  
Me Paul Bernard BATIA, Notaire, a reçu le «PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT DU 19 AVRIL 2013» de la société GEOLG FRANCE, SOCIETE PAR ACTIONS A ASSOCIE UNIQUE, au capital de cent mille (100.000) euros, immatriculée le premier juin deux mille onze, au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre, sous le numéro de gestion 2011 B 04371, contenant les délibérations du président, conformément aux statuts de la société et aux dispositions législatives et réglementaires consistant en l'Ouverture d'une succursale de la société en République du Congo, en conformité avec l'Acte Uniforme de l'OHADA adopté à Ouagadougou, le 30 janvier 2014.

**Dénomination de la succursale:** GEOLG CONGO;  
- Activités exercées similaires à celles de GEOLG FRANCE: Toutes prestations de services dans les domaines énergétique, pétrolier et gazier;  
- La prospection commerciale dans les domaines ci-dessus;  
- La réalisation d'études de marché;  
- L'acquisition, la souscription à toute participation dans toute société ayant la même activité ou des activités connexes;  
Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ci-dessus;  
**Siège de la succursale:** Quartier Aéroport, arrondissement 1, Lumumba, B.P: 181, Pointe-Noire, CONGO;  
**Gérant:** Monsieur Fabrice Jacques Raymond ANGLEREAUX, demeurant à Pointe-Noire, de nationalité française, né à Ambert, le 29 juin 1959.  
RCCM n° CG/PNR/15 B 463, du 24/06/2015.

*Pour avis,  
Le Notaire*



**INFO RENTREE**  
**2015 - 2016 :**  
*Dernières inscriptions*

ESCIC est une école de la Chambre de Commerce de Paris et de Pointe- Noire.

**DES DIPLOMES FRANÇAIS:**

**Pour les bacheliers:** une formation polyvalente en management d'entreprise entièrement en Anglais (BBA) diplôme international délivré par l'IFAM.  
**Pour les détenteurs d'un BTS:** 3<sup>e</sup> année de BBA en Français.  
**Pour les salariés:** des formations en Master 1 et Master 2 en cours du soir.

Tél: 06 638 85 87; 04 43 14827- [Escicinfo2013@gmail.com](mailto:Escicinfo2013@gmail.com);  
[www.escic-cg.com](http://www.escic-cg.com)



Forces armées congolaises: G.p.c (Groupement para-commando)

# La Saint-Michel, une opportunité pour promouvoir une unité d'élite républicaine

Le G.p.c (Groupement para-commando), une unité d'élite qui a la double vocation de parachutisme et de commando, a célébré le 66<sup>e</sup> anniversaire de la fête de Saint-Michel, le saint-patron de ce corps de l'armée de terre des F.a.c (Forces armées congolaises), et les 15 ans de sa création sur les cendres du G.a.p (Groupement aéroporté), le 29 septembre 2015. Une série de manifestations relatives à cet anniversaire a eu lieu, à la base militaire Marien Ngouabi, à Brazzaville, sous le patronage de Charles Richard Mondjo, ministre à la présidence de la République, chargé de la défense nationale, en présence du général de division Guy-Blanchard Okoï, chef d'Etat-major général des F.a.c; du général de brigade Nianga Ngatsé Mbouala, conseiller spécial du président de la République, commandant de la Garde républicaine; des attachés de défense de Chine, de France et d'Angola; des officiers généraux; des invités et anciens de ce corps.



Le ministre Mondjo, le général Okoï et d'autres officiels posant avec les parachutistes.

Placée sur le thème: «*Soldats d'élite du Groupement para-commando, œuvrons ensemble à promouvoir les valeurs civiques et morales comme discipline par excellence*», la célébration a aussi été marquée par l'inauguration d'un nouveau bâtiment abritant le réfectoire. Hormis cela, il y a eu la messe d'action de grâces, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, le dépôt de gerbes de fleurs à la stèle aux morts du G.p.c, avec une pensée pieuse en faveur du lieutenant Ngapela Mongo, décédé en mission en 2015; la prise d'armes des personnels du groupement urbain territorial Maya-Maya (regroupant le G.p.c, la Base aérienne 01/20 et le Rasa), des démonstrations militaires, culturelles et sportives (sauts para, exercices militaires, saynètes, karaté, etc.); l'inauguration de la salle de documentation, et des danses traditionnelles de quelques groupes invités. Evoquant cet événement, le ministre Mondjo a dit que les 15 ans d'existence du G.p.c sont un effort soutenu



Colonel Fermeté Blanchard Nguinou.

de l'Etat, d'une préparation opérationnelle, de sueur et de sang, parce que les jeunes gens formés ont su protéger le pays, aller en missions extérieures. Aujourd'hui, ils sont dans des postures qui font que c'est une unité d'élite. «*Le G.p.c, c'est un projet. 15 ans après, nous venons de faire le point, nous continuons notre projet, pour*

que nous puissions développer d'autres capacités pour cette unité, nous puissions mieux l'équiper par rapport aux enjeux de demain», a-t-il déclaré. Citant le chef de l'Etat, le ministre Mondjo a aussi rappelé qu'il ya 15 ans, le pays sortait d'événements difficiles, l'Etat était déstructuré, l'armée n'existait plus et le chef de l'Etat avait pris la décision de commencer par faire renaître une unité para, «*et nous nous sommes engagés dans cette aventure*», a-t-il dit.

Dans son mot d'usage, le colonel Fermeté Blanchard Nguinou, commandant du G.p.c, a rappelé l'importance de la création de ce corps d'élite. Et, pour réussir les grands défis de ses engagements, le G.p.c espère servir toujours avec moralité. «*Le projet G.p.c continue, ce projet sur instruction directe du président de la République devrait permettre, à court terme, l'éclosion d'une unité d'élite républicaine, parachutiste et commando aptes aux opérations spéciales. Il devrait aussi permettre l'amélioration*

de l'environnement de travail et d'entraînement de cette entité». En 2016, la réalisation de nouvelles infrastructures, ainsi que l'activation de la dimension Tap constitueront assurément les moments les plus forts, espère-t-il. Lisant le mot des anciens, le colonel à la retraite Jean-Baptiste Mabanza, s'est réjoui de voir que ce corps met l'accent sur l'éthique: «*Si le G.p.c, pour la parade Saint-Michel 2015, choisit un thème républicain en s'engageant résolument à promouvoir les valeurs civiques et morales comme discipline par excellence, cela veut-dire, selon l'analyse des anciens, que le personnel du G.p.c fait une démarcation nette avec cette soldatesque d'autres cieus sans scrupule, indisciplinée, démunie de tout respect du bien public, qui vole, viole et vandalise les biens publics mis à sa disposition, pour son propre intérêt. Ce thème-phare met un baume au cœur des anciens*», a-t-il affirmé.

Alain Patrick MASSAMBA

## Direction générale de la police

### La sécurité des événements majeurs assurée avec professionnalisme

Mardi 29 septembre dernier, le colonel Jules Monkala-Tchoumou, porte-parole de la direction générale de la police, a donné une conférence de presse, à l'hôtel Olympic palace à Brazzaville, après le travail abattu par la Force publique concernant la sécurisation «des événements majeurs» de ces derniers mois. L'appréciation de la manière dont ces événements ont été sécurisés prouve que la Force publique a travaillé avec professionnalisme, a-t-il dit en substance. Un grand rassemblement régimentaire des policiers, gendarmes et militaires qui ont composé les différentes unités de sécurité formées dans le cadre du Coja (Comité d'organisation des jeux africains) ont été félicités par le président de la commission sécurité, le général de police de deuxième classe Jean-François Ndengué.



Jules Monkala-Tchoumou.

Pour le colonel Monkala-Tchoumou, «*pas un seul des engagements pris n'a souffert de la moindre faille*». Au-delà des jeux africains, «*c'est toute la ville de Brazzaville dont il fallait assurer la sécurité*», a-t-il précisé. Les événements majeurs dont il a parlé sont le Festival panafricain de la musique, le dialogue national à Sibiti, les festivités de l'indépendance à Ouessou, les Onzièmes jeux africains et le récent meeting politique qui a eu lieu à Brazzaville.

«*Au terme de la sécurisation des événements majeurs, nous aimerions dire, sans tomber dans une sorte d'auto-satisfaction, qu'une grande police est en train d'émerger de notre corporation. Cela n'est pas le fait du hasard. C'est le résultat de notre programme de formation rigoureuse; formation technique à la maîtrise de nouveaux équipements dont est dotée notre police; formation aux méthodes de pointe dans le maintien et le rétablissement de l'ordre; approfondissement des connaissances dans le domaine du droit et de la psychologie des foules*», a-t-il déclaré. Il a poursuivi en disant que «*pour atteindre l'excellence, en matière de gestion démocratique des foules, nous avons milité pour parfaire le professionnalisme et démultiplier les performances des cadres et des agents de nos unités d'intervention*». Parmi ces événements, il y a eu le meeting de l'opposition qui a fait planer une certaine psychose dans la ville-capitale. Là aussi, le colonel Monkala-Tchoumou a exprimé sa satisfaction de la manière dont la sécurité a été assurée, en dépit, selon lui, des comportements déviants observés sur le terrain: «*Il y a quelques jours, nous avons encore démontré notre professionnalisme, notamment le 27 septembre 2015, lors du meeting qui a eu lieu au boulevard des armées: tout le monde en convient que la police a fait preuve de maîtrise, de sérénité et de professionnalisme, malgré les provocations directes ou indirectes contre les agents qui étaient appelés à assurer l'ordre public. Nous avons eu à observer beaucoup de comportements déviants qui ont été enregistrés en marge du meeting, notamment pour certains, le port d'armes blanches, l'usage de stupéfiants, de drogues en plein meeting. Mais, grâce à leur maturité, les agents ont tenu bon et respecté les consignes qui voulaient que tout se passe dans la sérénité. Et nous pouvons nous convenir aujourd'hui que le meeting s'est déroulé sans incident*».

Les journalistes ont posé beaucoup de questions au porte-parole du gouvernement, sur la lutte contre le phénomène de «Bébés noirs...» dont on dit qu'il est entretenu par les policiers eux-mêmes; sur le meeting de l'opposition; la reprise du trafic entre les deux capitales Brazzaville et Kinshasa, etc.

Le colonel Monkala-Tchoumou a balayé d'un revers de la main l'accusation faite contre la police qui entretiendrait les groupes de bandits appelés «Bébés noirs et autres». «*Si quelqu'un a la preuve qu'un policier entretient des bandits, venez nous le dire. Ce policier sera arrêté et jeté en prison*», a-t-il dit, en rappelant la fermeté du directeur général de la police contre les comportements déviants des agents. Enfin, il a expliqué longuement la reprise du trafic entre les deux villes et les conditions de séjour dans les deux Congo.

Joël NSONI

## Andrea Mazzella, ambassadeur d'Italie au Congo

### «L'axe Brazzaville-Rome et vice versa se porte bien»

Vendredi 2 septembre 2015, à l'hôtel Maya-Maya aéroport, à Brazzaville, Andrea Mazzella, ambassadeur d'Italie au Congo, nous a accordé une interview. C'était au cours d'un dîner offert par l'ambassade d'Italie aux vieilles gloires du football congolais et italien. Dans le cadre du cinquantième des Jeux africains que la capitale congolaise a abrités, du 4 au 19 septembre dernier. A cette occasion, le diplomate italien a loué les liens d'amitié et de coopération qui existent entre le Congo et l'Italie. Il a, également, donné son avis sur le complexe sportif de Kintélé, le match amical de football Congo-Italie, l'inauguration du centre de mécanisation d'Oyo. Avant de faire une projection sur l'avenir des relations congolo-italiennes dans de nombreux domaines qui s'avèrent bénéfiques pour les deux pays et leurs populations.

Les Jeux africains de Brazzaville portent aussi la marque de l'Italie. Le match d'inauguration du Stade de l'Unité, situé dans le complexe sportif la Concorde entre les anciennes gloires du football italien et congolais, en est une illustration. On réfléchira également sur la manière dont ce gigantesque complexe sportif sera animé, dans les prochains jours. Pour faire vivre ce joyau, on aura besoin de la participation des athlètes du monde entier. Mais, avant la tenue de cet événement spor-

tif, l'axe Brazzaville-Rome et vice-versa se porte bien. D'ailleurs, ce sujet a été au centre d'un échange, en février dernier, entre le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou-Nguesso, et son homologue italien, Sergio Mattarella. En dehors de cette visite, le président Sassou-Nguesso est retourné en Italie, pour participer au lancement de l'Exposition universelle de Milan», a commenté Andrea Mazzella.

Le diplomate italien a, en outre, rappelé qu'en juillet 2014, le premier ministre ita-

lien, Matteo Renzi, avait effectué une visite à Brazzaville. En dehors de ces deux visites-clés, il faut aussi noter de nombreuses missions de délégations d'entrepreneurs italiens au Congo, conduites par le ministre Carlo Calenda. «*Toutes ces visites traduisent l'intérêt que le gouvernement italien porte en Afrique, et notamment au Congo-Brazzaville, car il y a une prise de conscience claire sur la place importante qu'occupe, actuellement, ce continent riche. Les priorités italiennes au Congo sont dans le secteur traditionnel du pétrole et du gaz. Mais aussi dans celui de l'électrification du pays auquel s'ajoutent l'agriculture, la pêche, les transports et les énergies renouvelables. Dans le domaine agricole, il sied de souligner que le Congo a d'énormes potentialités. Après l'inauguration du centre de mécanisation agricole à Oyo (département de la Cuvette), une dizaine de techniciens congolais bénéficieront d'une formation en Italie, car les machines italiennes sont déjà arrivées au port de Pointe-Noire, et elles seront, par la suite, ache-*



Andrea Mazzella.

minées à Oyo. Ensuite, une délégation italienne se rendra à Pointe-Noire, pour développer la coopération dans le domaine de la pêche maritime et fluviale. Nous continuerons dans cette direction, car demain, c'est l'Afrique qui sera au centre du monde. C'est en Afrique que l'Italie aura des partenaires importants pour travailler», a-t-il souligné.

Alain-Patrick MASSAMBA





**Colina assurance: Un acteur majeur des assurances non vie, désormais au CONGO**

**F**iliale du groupe SAHAM, Colina Assurance Congo SA vous offre les garanties et la sécurité d'un groupe leader de l'assurance en Afrique (28 sociétés d'assurance et de réassurance implantées dans 26 pays d'Afrique sub-saharienne, du Maghreb, du Moyen orient et de l'océan indien).

**N**otre forte implantation géographique, notre expérience et notre professionnalisme avérés, la confiance auprès des Réassureurs de premier rang nous permettent de mieux satisfaire vos besoins et exigences en assurance.

**NOS CONTACTS :**

**Brazzaville**  
\* CASE A5, AV. M. LYAUTEY,  
Route du Parquet  
Tél. 00242 22 260 15 15  
00242 06 510 45 24

**Pointe Noire**  
\* 43, AV. MAFOUKA, Rond Point des Amoureux  
Tél. 00242 22 294 20 08  
\* AV. J. OPANGAULT, Face FOIRE

**AVIS DE VENTE**



**PARCELLE A VENDRE**  
Sise 303, Rue Ndolo, vers Ngamakosso.  
Arrêt de bus «Arrêt ya kala», non loin du P.s.p Ngamakosso  
(Sur le goudron)  
Dimensions: 18,43 X 18 = 331,74 m2  
**CONTACTS: +242 06 415 23 66/05 633 11 62**

**IN MEMORIAM  
(2011-2015)**

À la douce mémoire de Rombault Michel Fylla Saint-Eudes, décédé le 29 septembre 2011. Déjà quatre ans que tu nous as quittés. Seules les années peuvent alléger un peu la tristesse que ton départ a laissée dans nos cœurs. Notre plus grande consolation est de savoir que tu as vécu pleinement et que tu as laissé dans chacun de nous, les qualités d'un Grand Homme. Quelle chance d'avoir eu un père et grand-père aussi fort, aimable et sage.  
*Parents, amis et connaissances, ayez une pensée pour lui.*



**OFIS**  
store

Shopping. No limit.

**Ordinateur GX 760\***  
+  
**Imprimante HP 1515**

**STOCK LIMITÉ**



**01 600 00 00** | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)



Parlement

# Organisation d'un séminaire sur l'abolition de la peine de mort au Congo

Le président de l'assemblée nationale, Justin Koumba, a reçu en audience, mardi 29 septembre 2015, dans son cabinet de travail, à Brazzaville, Christian Loubassou, président d'Acat-Congo (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture), une O.n.g créée en France en 1974 et qui lutte pour l'abolition de la torture et de la peine de mort. La toile de fond de leur entretien a porté sur le séminaire parlementaire sur l'abolition de la peine de mort que Brazzaville va abriter, du 29 au 30 octobre prochain. «*Nous avons profité de l'occasion pour le féliciter de cette initiative prise par l'assemblée nationale congolaise. Mais aussi, de lui présenter le communiqué final sanctionnant l'atelier des leaders d'opinion sur l'abolition de la peine de mort qui s'est tenu, à Brazzaville, du 22 au 23 septembre dernier*», a expliqué Christian Loubassou à la sortie d'audience.



Justin Koumba.



Christian Loubassou.

«*la personne humaine est sacrée et a droit à la vie. L'Etat a l'obligation absolue de la respecter et de la protéger*». Cependant, la peine de mort existe toujours dans le Code pénal congolais. Elle est prononcée dans des cas particuliers tels que l'homicide, la haute trahison, l'espionnage ou encore les délits contre l'Etat. La peine capitale n'est, cependant, plus appliquée de facto, depuis 1982, mais systématiquement commuée en peine de travaux forcés à perpétuité. Au plan international, le 18 décembre 2007, l'assemblée générale de l'O.n.u (Organisation des Nations unies) a adopté la résolution 62/149 appelant à un moratoire sur les exécutions dans le monde. Cette résolution (comme les autres résolutions de l'O.n.u) n'a pas de valeur contraignante, mais peut être vue comme le signe que la majorité des États souhaitent remettre en cause la peine de mort. Cependant, huit des dix pays les plus

peuplés du monde ont voté contre la résolution qui a été renouvelée en 2014. Rappelons que la peine de mort est une violation des droits fondamentaux de l'être humain au vu des articles 3 et 5 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. En effet, elle est une peine prévue par la loi consistant à exécuter une personne ayant été reconnue coupable d'une faute qualifiée de «crime capital». La sentence est prononcée par l'institution judiciaire à l'issue d'un procès. En l'absence d'un procès, ou dans les cas où celui-ci n'est pas réalisé par une institution reconnue, on parle d'exécution sommaire, d'acte de vengeance, de justice populaire ou de justice privée, autant d'actes incompatibles avec le droit. En franchissant le cap de la suppression de la peine de mort dans son arsenal judiciaire, le Congo va être parmi les pays leaders africains dans ce domaine.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Christian Loubassou a exprimé sa disponibilité au président de l'assemblée nationale, président du comité d'organisation du séminaire parlementaire sur l'abolition de la peine de mort au Congo, à se mobiliser avec les autres organisations de la société civile, afin que le séminaire-atelier qui sera organisée à Brazzaville, par la France, l'O.i.f (Organisation internationale de la Francophonie) et les Organisations non-gouvernementales qui œuvrent pour l'abolition de la peine capitale soit une réussite. «*Nous avons la mission de responsabiliser la population et les leaders religieux sur la tenue de ce séminaire*», a-t-il laissé entendre. Le 5 mai dernier, le président de l'assemblée nationale avait reçu en audience, une délégation française chargée de préparer ce séminaire parlementaire. Les deux par-

ties avaient échangé sur la nécessité d'impliquer les parlementaires congolais dans le processus de l'abolition de la peine de mort au Congo. A la sortie d'audience, les hôtes de Justin Koumba avaient fait savoir à la presse que les sénateurs et les députés congolais sont appelés à soutenir l'engagement des Etats de retirer la peine capitale des codes pénaux. Cela tombe bien car, actuellement, le gouvernement, par le biais du Ministère de la justice, des droits humains et de la réforme de l'Etat, a engagé, avec le soutien de l'Union européenne, à travers le Parada (Projet d'actions pour le renforcement de l'Etat de droit et des associations), une réforme des codes juridiques au Congo. Pour mémoire, la Constitution de 2002 ne traite pas de la peine de mort, mais elle affirme, dans son article 7, que

Pointe-Noire

# Des policiers sensibilisés au respect de la dignité humaine et des droits de l'homme

La C.d.j.p (Commission diocésaine justice et paix) de Pointe-Noire a organisé, le 25 septembre 2015, une session de renforcement des capacités à l'endroit des policiers, sur le respect de la dignité humaine des personnes interpellées ou incarcérées. Cette formation s'est déroulée à Sueco, sous la supervision du colonel Constant Ayouka, chef de service de la police judiciaire au Kouilou, et de Brice Makosso, secrétaire général de la C.d.j.p (Commission diocésaine justice et paix). En initiant la formation des policiers sur le respect de la dignité, la C.d.j.p l'a placée autour du thème : «*Le respect de la dignité humaine de la personne interpellée ou incarcérée*». Le but essentiel était d'emmener les agents de notre police à tenir compte de la dignité humaine des contrevenants. Une motivation qui semble procéder de la réalité sur le terrain.



De g. à dr.: Alain Louganana, le colonel Mankassa, le colonel Ayouka et Brice Makosso.

En effet, des bastonnades au déshabillage, dans la plupart des commissariats de police ou des établissements pénitentiaires du Congo-Brazzaville, des personnes gardées à vue ou emprisonnées subissent toutes sortes de traitements inhumains et dégradants. Ce qui constitue de graves atteintes aux droits de l'homme, qui n'honorent pas notre pays. Ces actes sont posés par des agents de l'Etat, au mépris des textes internationaux dont le Congo est partie prenante.

La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 stipule, par exemple, en son article 5, que «*nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants*». A plus forte raison les textes nationaux dont la Constitution du 20 janvier 2002 qui condamne ces traitements inhumains et martèle largement sur le respect de la présomption d'innocence. Malheureusement, tout porte à croire que nos agents de l'ordre foulent au pied ces instruments juridiques.

Un état de choses dont la police semble consciente. «*Nous n'excluons pas qu'il y ait des ripoux dans les rangs de la police. Mais, beaucoup de choses sont en train de changer, car il est question de redorer le blason de notre institution. Voilà pourquoi, je dis aux policiers que nul n'est parfait. Mais, soyons le moins mauvais possible*», a recommandé le colonel Paul Mankassa, chef de secrétariat au commissariat central de Pointe-Noire, lequel a développé le thème choisi pour la circonstance. En compagnie d'Alain Didier Cyriaque Louganana, assistant aux programmes au sein de la C.d.j.p. Forts de la richesse des enseignements, les quelque deux cents participants constitués de policiers ont, non seulement posé les questions à l'exposant, mais aussi salué l'initiative.

John NDINGA-NGOMA

## Journée internationale de la protection de la couche d'ozone

# La couche d'ozone pourrait se reconstituer dans une cinquantaine d'années

La journée internationale de la protection de la couche d'ozone a été célébrée, le 16 septembre dernier, sur le thème: «*30 ans pour guérir la couche d'ozone ensemble. L'ozone tout ce qu'il y a entre vous et les U.v (Rayons ultra-violet)*». Au Congo, l'événement a donné lieu à un message du gouvernement, rendu public, à Brazzaville, par Henri Djombo, ministre de l'économie forestière et du développement durable, mardi 15 septembre 2015. Depuis 2013, le gouvernement exécute un plan de gestion d'élimination des hydro-chlorofluorocarbures, une des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.



Henri Djombo libérant le message.

Le thème choisi cette année a mis en relief le lien entre les rayons ultra-violet et la santé humaine, en mettant l'accent sur la nécessité de protéger la couche d'ozone. A ce titre, Henri Djombo a souligné que «*la gestion rationnelle de l'environnement constitue l'un des trois piliers de la politique de développement durable que notre pays s'est engagé à mettre en œuvre*». La destruction de la couche d'ozone a des effets néfastes sur la santé humaine. C'est pourquoi, le Congo s'est associé à l'effort de la communauté internationale pour la protéger. «*Au cours de la décennie 2000-2010, les pays parties au Protocole de Montréal ont consenti des efforts considérables en réalisant, jusqu'en 2010, des actions visant la réduction, puis l'élimination totale des importations des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (S.a.o), comme les chlorofluorocarbures (C.f.c), le tétrachlorure de carbone, le méthyle chloroforme et le Halon. Dans ce cadre, les*

programmes ci-après ont été mis en œuvre dans notre pays: - dans le secteur de la réfrigération domestique et commerciale: le Programme national de récupération et de recyclage du R12; le Plan de gestion des fluides frigorigènes (P.g.f) et le Plan final d'élimination des chlorofluorocarbures (C.f.c); - dans le secteur de la lutte contre l'incendie: le Plan d'élimination du Halon; - dans le secteur de l'agriculture: le Plan d'élimination du bromure de méthyle. Toutes les parties prenantes impliquées dans la gestion de l'élimination des substances qui appauvrissent la couche d'ozone ont été sensibilisées sur cette problématique et ont bénéficié d'un renforcement des capacités. Il s'agit des décideurs politiques, des douaniers, des techniciens frigorifiques, des agriculteurs, des agents du commerce, des techniciens du secteur de la lutte contre l'incendie, les opérateurs économiques, ainsi que les O.n.gs et associations», a expliqué le ministre Djombo.

Les récentes conclusions de la communauté scientifique internationale relèvent que la couche d'ozone vitale pour l'humanité entière pourrait se reconstituer dans une cinquantaine d'années, si les efforts engagés par tous les pays-parties

au protocole de Montréal sont maintenus. Cette célébration a coïncidé avec le trentième anniversaire de la convention de Vienne sur la protection de la couche d'ozone.

Philippe BANZ

### Nouveaux tarifs pour abonnement

	Congo	182 Euros
6 mois		Autres pays d'Afrique
Retrait sur place:	15.600	96 Euros
Expédié:	23.400	192 Euros
1 an		Europe
Retrait sur place:	31.200	96 Euros
Expédié:	46.800	192 Euros
	France, Afrique	Amérique-Asie
	Francophone	100 Euros
	91 Euros	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

## LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique.

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)  
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE

Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Épiscopale des Moyens de Communication Sociale.  
Véran Carrhoi YANGA  
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33  
Président: Saisie&Montage (PAO): Mgr Miguel Angel OLAVERRI, Evêque de Pointe-Noire  
Vice-Président: Mgr Anatole MILANDOU Archevêque de Brazzaville  
Service Commercial: Brazzaville: Tél.: 06.889.98.99 05.528.03.94  
Pointe-Noire: Tel: 05.557.78.71 06.655.80.03 05.553.16.93

Directeur de Publication: Joachim MBANZA  
Secrétaire de rédaction: 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr  
Site Internet: lasemaineafricaine.net



Microfinance

# La Capped a ouvert sa douzième agence à Gamboma

La Capped (Caisse de participation à la promotion des entreprises et à leur développement), une structure de microfinance de première catégorie suivant la réglementation de la Cobac (Commission bancaire d'Afrique centrale), a ouvert sa douzième agence à Gamboma (département des Plateaux), le 21 août 2015, lors d'une cérémonie sous le patronage d'Ernest Félicien Ondzia, administrateur-maire de Gamboma, en présence des autorités locales dont Mgr Urbain Ngassongo, évêque du diocèse de Gamboma, le commandant de la zone militaire, et des responsables de la Capped, notamment le président du conseil d'administration, Paul Kampakol, la directrice générale, Mme Ghislaine Mampouya-Mackiza, le président du conseil de surveillance, Zéphirin Bakouma.

Après le mot de bienvenue du chef de quartier Nkeni, quartier abritant l'agence de la Capped à Gamboma, la directrice de la Capped a présenté la vision, les missions, l'historique et l'organisation de la Capped ainsi que les services qu'elle offre à ses membres. Créée en 1991 au sein du F.j.e.c (Forum de jeunes entreprises du Congo), la Capped est devenue une structure juridiquement autonome avec conseil d'administration, le 20 décembre 2003.

Pour sa part, le président du conseil d'administration, Paul Kampakol a appelé les habitants de Gamboma, non seulement à développer le sens de l'épargne, de l'emprunt et du remboursement des crédits à échéance, mais aussi à bien prendre soin du local de leur agence et de son environnement.

Après la coupure du ruban symbolique par l'administrateur-maire de Gamboma, le chef de terre, Monsieur Mbakouo, a effectué un rite

traditionnel d'installation de la Capped sur la terre de ses ancêtres, remerciant les mannes de voir enfin s'implanter dans leur localité, un établissement de microfinance dont la mission est de



Les officiels.



Mme Ghislaine Mampouya Mackiza.



M. Paul Kampakol.



Pendant la bénédiction de l'agence par l'Evêque du diocèse de Gamboma.

soutenir la micro-entreprise. Il a imploré leur protection et leur soutien pour que cette activité s'enracine vraiment sur ces terres.

Pour sa part, l'évêque du diocèse de Gamboma, Mgr Urbain Ngassongo, a procédé à la bénédiction du nouveau local, justifiant son action par le fait que la Capped est, à l'origine, une œuvre d'Eglise, créée par un prêtre, le Père Christian de La Bretesche, à l'époque où l'évêque était lui-même encore jeune séminariste.

Il faut signaler que l'implantation de l'agence de la Capped à Gamboma a été décidée après plusieurs visites de prospection à Djambala, chef-lieu du département des Plateaux, avant de découvrir les potentialités économiques et autres avantages de Gamboma, communauté urbaine située sur la route nationale n°2. Juste à la fin de la cérémonie, plus de douze comptes ont été ouverts et 5 clubs de microcrédits solidaires, composés essentiellement de femmes vendeuses d'ignames, ont été constitués.

FILM «I AM CONGO» PRODUIT PAR DANIELÉ SASSOU N'GUESSO

# I AM CONGO

RENDEZ-VOUS TOUS LES VENDREDIS À 20H15 SUR DRTV

REJOIGNEZ LA COMMUNAUTÉ

#IamCongo

IamCongo



Commission épiscopale pour la pastorale de la santé

# Assurer l'éducation sexuelle des adolescents

En partenariat avec le Funuap (Fonds des nations unies pour la population), la Commission épiscopale pour la pastorale de la santé a organisé, du 24 au 25 septembre 2015, un séminaire-atelier de renforcement des capacités des jeunes leaders religieux, pour l'éducation sexuelle des adolescents. Ouvert par l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo), représentant Mgr Yves-Marie Monot, évêque de Ouessou et président de ladite commission, en présence de Mme Barbara Laurenceau, représentante-résidente du Funuap au Congo, du Dr Marie Francke Puhence, secrétaire exécutive du C.n.l.s (Conseil national de lutte contre le sida), et de l'abbé Adolphe Ounounou, secrétaire général de la Commission épiscopale pour la pastorale de la santé, ce séminaire-atelier a réuni une quarantaine de jeunes leaders, garçons et filles, venus des différentes paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville.



Photo de famille des participants, à la clôture du séminaire.

**A** l'ouverture, Mme Barbara Laurenceau a salué l'initiative de la Commission épiscopale pour la pastorale de la santé, en vue d'apprendre aux jeunes comment assumer leurs responsabilités dans la vie sexuelle par l'usage des méthodes liées à la contraception, afin d'éviter les grossesses précoces devenues un phénomène désastreux dans la société congolaise. «Aux parents de protéger les jeunes filles contre une vie sexuelle précoce, et à l'Eglise, de les éduquer sur les questions de santé de la reproduction qui est un acte chrétien», a-t-elle fait savoir. Pour l'abbé Adolphe Ounounou, l'Eglise catholique est préoccupée par les questions de santé. Il a rappelé les propos du Pape Benoît XVI qui a mis l'accent sur «l'humanisa-

tion de la sexualité». Car, «se polariser sur le préservatif signifie une banalisation du sexe et c'est exactement le danger que beaucoup de gens considèrent le sexe non plus comme une expression de leur amour, mais comme une sorte de drogue qu'ils se fournissent eux-mêmes». L'abbé Ounounou a saisi cette opportunité pour remercier, une fois de plus, le Funuap, pour le don du véhicule 4x4 offert à l'hôpital de Voka, dans le diocèse de Kinkala. En outre, il a énuméré certains projets qu'entend réaliser l'Eglise, notamment la construction d'un hôpital général et d'une maison de jeunesse, pour l'accueil des couches sociales les plus vulnérables. Ouvrant les travaux, l'abbé Brice Armand Ibombo a fait remarquer que la vie sexuelle

des adolescents et des jeunes est devenue une situation désastreuse qui s'explique par un manque persistant d'éducation sur la question de sexualité dans les familles. Il faut la formation, l'éducation et l'encadrement, pour permettre aux adolescents et aux jeunes d'être responsables dans leur vie. Les travaux, qui se sont déroulés dans la salle de réunions de l'école des Religieuses Congolaises du Rosaire, près de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, ont été marqués par des débats francs et des discussions sereines. Plusieurs sous-thèmes ont été développés par M. Mampouya, facilitateur, consultant aux Nations unies et principal formateur de cet atelier; Mme Olga Sita et l'abbé Adolphe Ounounou. Il s'agit des sous-thèmes comme: «L'Eglise et sexualité»; «Les conséquences d'une relation sexuelle précoce»; «La santé de la reproduction»; «Le rôle de l'éduca-

tion sexuelle à l'école»; «L'impact social des grossesses précoces»; «Les méthodes contraceptives chez l'adolescent»; «L'Eglise et l'éthique morale chez l'adolescent»; «Les facteurs favorisant les I.s.t (infection sexuellement transmissible): le V.i.h-sida et autres fléaux sociaux». Au terme desdits travaux, des recommandations ont été formulées. Le Funuap tient au partenariat avec l'Eglise catholique dans le domaine de l'éducation des jeunes. L'Eglise entend multiplier ce genre d'initiatives, pour l'éducation des jeunes. La cérémonie de clôture a été présidée par l'abbé Adolphe Ounounou, en présence de Mme Francke Puhence et du délégué de la représentante résidente du Funuap au Congo. En tout cas, l'expérience est à poursuivre, pour atteindre le plus grand nombre possible de jeunes.

Pascal BIOZI KIMINOU

XXVI<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire-B-

## «Homme et Femme, il les fit ainsi: un + un = un»!

Textes : Gn. 2. 18-24; Ps: 127; Hb. 2. 9-11; Mc. 10, 2-16

*Frères et sœurs dans le Christ, Commençons par nous interroger sur la valeur de l'homme au cœur de l'univers. Et ce sont les premiers chapitres de la Genèse qui nous y répondent. En effet, l'homme comme créature de Dieu est radicalement créé pour se dépasser dans l'adoration. Tout en faisant partie du monde matériel, il lui est supérieur et il en est distinct par l'esprit: «Dieu dit: «Faisons l'Homme à notre image et à notre ressemblance. Qu'il ait autorité sur les poissons de la mer, les oiseaux du ciel, les animaux des champs, les bêtes sauvages et les reptiles qui rampent sur la terre! Dieu créa l'Homme à son image; à l'image de Dieu, il le créa; Homme et femme, il les créa. Dieu les bénit et leur dit: «Développez-vous, multipliez-vous, remplissez la terre et dominez-la...» (Cf. Gn 1. 26-28).*

*Aussi, l'homme domine l'univers et il a mission de le transformer par son travail, sa technique. Et, c'est un être social. «Il n'est pas bon que l'homme soit seul.» Et Dieu a donné une réponse imminente, la création de la femme. Tirée de l'homme, elle est de même nature que l'homme. Sortons vite du traditionnel débat de la subordination de la femme. Elle est complément de l'homme.*

*Donc l'un sans l'autre, l'homme et la femme sont des êtres incomplets. L'un a besoin de l'autre. Egalité! Et le Christ montre que ce besoin s'enracine dans une exigence fondamentale, la communion entre les personnes. Et le Concile Vatican II ratifie l'amour conjugal: dans (Gaudium et Spes, 49). Eminemment humain, puisqu'il va d'une personne vers une autre personne en vertu d'un sentiment volontaire, l'amour entre mari et femme enveloppe le bien de la personne tout entière.*

*Cet amour, le Seigneur a daigné le guérir, le parfaire et l'élever. L'affection d'un homme et d'une femme s'exprime et s'accomplit par l'œuvre propre du mariage. Voilà qui fait preuve d'unité. Le Concile recommande alors une vertu peu commune. C'est pourquoi, les époux rendus capables de mener une vie sainte, ne cesseront d'entretenir entre eux un amour fort, magnanime, prompt au sacrifice et ils le demanderont dans leur prière. Ils devront, les époux, donner un témoignage visible de fidélité et d'harmonie et de dévouement dans l'éducation de leur progéniture.*

*Deux années durant sur le thème: «La famille», nous avons à prendre conscience de l'importance de la famille, qui est ce berceau de l'humanité. Ne passons pas à pieds joints, le thème est de taille, quand nous constatons comment se présentent les familles de notre monde d'aujourd'hui. Que d'infidélités, que de divorces, que de divisions, que «d'égo» au cœur des familles. Oui, défendons nos familles, comme bien précieux et irremplaçable!*

*Instruisons à temps les jeunes au sein des familles, à l'école, à l'Eglise, au cœur même de la société sur ce qu'est la dignité de l'amour conjugal, sa fonction, son exercice.*

*Priions fortement pour que le cœur de l'homme se convertisse à propos des droits et devoirs égaux entre ces deux êtres. Problème d'hier et d'aujourd'hui.*

*Ma sœur, mon frère; ouvre ton cœur à la miséricorde de Dieu. Ouvre ton cœur à l'amour de Dieu, Père, Fils et Esprit Saint. Puisse l'épître aux Ephésiens (5. 25-30) être au cœur de notre méditation. Et que la Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph de Nazareth, veille sur nos familles.*

Amen!

Abbé Antoine MADINGOU  
Archiviste C.e.c/C.i.o

## Assemblée générale constitutive de l'Unedic

### La première rencontre a permis d'expliquer le projet de création de l'Unedic

L'Uniapac (Union internationale des associations patronales chrétiennes) sera, désormais, représentée au Congo par l'Unedic (Union des entrepreneurs et dirigeants chrétiens du Congo), une structure associative qui a tenu son assemblée générale constitutive, samedi 26 septembre 2015, dans la salle de la catéchèse de la cathédrale Sacré-Cœur, à Brazzaville, sous l'animation de Gilles Nanda et de Mme Marguerite Homb. Deux évêques, notamment Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, et Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, ont suivi les travaux qui ont regroupé une trentaine de participants.



Mgr Anatole Milandou (à dr.) précédé de Mgr Louis Portella Mbuyu.

**L'**assemblée générale relative au lancement du projet de création de l'Unedic, en vue de sensibiliser les éventuels adhérents, va se tenir finalement en deux rencontres. La première a permis de sensibiliser les futurs adhérents. «L'Unedic est une approche qui permet aux entrepreneurs congolais, aux dirigeants d'entreprises à caractère social ou économique qui sont au Congo, de se connaître et d'entreprendre, dans l'approche de l'éthique chrétienne, parce que c'est le regroupement des chrétiens d'abord», a expliqué Mme Marguerite Homb.

Association à but non lucratif, l'Unedic est un mouvement d'action catholique et un organe socio-économique de la Fraternité du Saint nom de Jésus-Christ. Elle permet à ses membres de partager leurs préoccupations professionnelles, de les sensibiliser sur l'éthique chrétienne et plus particulièrement sur la vision chrétienne de la R.s.e (Responsabilité sociale des entreprises), etc. Trois concepts-clés, liés au développement de l'entreprise, constituent la vision de l'Unedic à savoir: l'éthique, l'entrepreneuriat et l'approche filière ou chaîne de valeurs, pour aider les membres

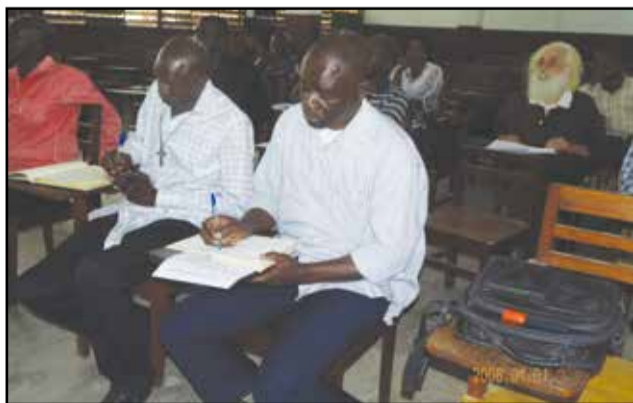
à atteindre le bien-être dans le cadre de l'amélioration de leurs moyens d'existence durables et la réduction de la vulnérabilité. «Le but, c'est de faire que les valeurs chrétiennes soient respectées. Mais, on ne l'applique pas. Nous voulons maintenant aller dans le sens où, pour ceux de l'Unedic, on est sûr que les valeurs chrétiennes soient respectées,

existe une différence entre le fait qu'on soit entrepreneur et les valeurs chrétiennes. Mais, on ne l'applique pas. Nous voulons maintenant aller dans le sens où, pour ceux de l'Unedic, on est sûr que les valeurs chrétiennes soient respectées,

treprise, un cadre d'entreprise publique ou privée ayant, dans l'exercice de ses fonctions, une autonomie de gestion et manageriale d'au moins deux personnes; un membre actif de la Fraternité chrétienne ou une personne morale qui adhère à la vision chrétienne de l'entreprise.

Il faut signaler que le projet de l'Unedic est né du premier congrès panafricain de l'Uniapac Africa qui s'est tenu, du 11 au 14 juillet 2013, à Yaoundé, (Cameroun) où le Congo était malheureusement absent. C'est ainsi que la Fraternité du Saint nom de Jésus-Christ a eu l'initiative de créer ce mouvement. Notons qu'au cours de cette assemblée générale, il y a eu un échange entre les promoteurs de l'Unedic et les participants. Des fiches d'adhésion ont été distribuées à ces derniers, qui seront remises à la prochaine réunion, retenue pour le samedi 10 octobre prochain, afin de débattre des statuts.

Espérance NDANGABALI  
(Stagiaire)



Une vue des participants.

je peux le faire? C'est là où je fais mon travail, mais, il y a des principes que je dois observer. Or, de façon générale, quand on fait le point sur la situation des entrepreneurs chrétiens, il

a poursuivi Mme Marguerite Homb. Evoquant les critères d'éligibilité, cette dernière a indiqué que peut être membre de l'Unedic, un promoteur chrétien d'en-

### COMMUNIQUE DU SECRETARIAT GENERAL DE LA CEC

Le secrétaire général de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo) informe les secrétaires-chanceliers des diocèses du Congo et les différents confédérés, que la session de formation, initialement prévue, du 12 au 14 octobre, à été repoussée à la semaine d'après, c'est-à-dire, du 19 au 23 octobre 2015. Le programme reste inchangé:

- Lundi 19 octobre: arrivée et installation au CIO
- Mardi 20 octobre à 9h: début des travaux
- Mercredi 21 octobre: fin des travaux dans la soirée.

N.B: Pour les confédérés, le jour et l'heure d'intervention restent inchangés.

Par contre, veuillez nous signaler votre participation ou votre disponibilité, avant le 10 octobre 2015.

Dans la joie de nous rencontrer, veuillez agréer, chers frères et Messieurs, toutes nos salutations fraternelles dans le Christ.

Abbé Brice Armand IBOMBO  
S.G de la CEC



## Coup d'oeil en biais

### L'affaire des biens mal acquis a rebondi en France

Selon l'A.f.p (Agence France presse), «Les juges en charge de l'enquête dite des «biens mal acquis ont saisi plusieurs propriétés en banlieue parisienne, soupçonnant un neveu du président congolais, Denis Sassou-Nguesso, d'en être le véritable propriétaire... Ils avaient ordonné, le 15 août, la saisine de deux demeures en banlieue parisienne, l'une à Courbevoie (Hauts-de-Seine) et l'autre, la villa Suzette, une propriété de près de 500 mètres carrés au Vézinet (Yvelines). Ils sont persuadés que «leur véritable propriétaire», dissimulé derrière des sociétés-écrans, est Wilfried Nguesso, neveu du président congolais Denis Sassou-Nguesso. La justice avait déjà saisi une quinzaine de véhicules de luxe, en février à Neuilly-sur-Seine, chez des membres de sa famille». L'avocat de la partie congolaise s'est étonné de cette façon de faire de la justice française qui, selon lui, n'a pas le pouvoir de connaître du délit de détournement de fonds publics au Congo. Il demande la restitution des biens saisis.

### Il fallait «na telama», dit le président du R.c, Claude Alphonse N'Silou

A la suite des rencontres qu'il a entamées avec les militants de son parti, cette semaine, pour clarifier sa position dans le débat sur la Constitution, un rumeur a envahi la capitale comme quoi, Claude Alphonse N'Silou, actuel ministre de la construction, l'urbanisme et de l'habitat, a démissionné du gouvernement. Le président du R.c (Rassemblement citoyen) a réagi en disant: «Dans notre majorité présidentielle, d'aucuns sont pour le changement de la Constitution et d'autres non. Mon parti est de ces derniers. La majorité présidentielle est plurielle, parce que les accords qui nous unissent disposaient de soutenir Monsieur Denis Sassou-Nguesso à l'élection présidentielle, pour qu'on gouverne ensemble à la victoire. Ces accords ne stipulaient nullement de changer la Constitution en cours de mandat. Le R.c n'est toujours pas convaincu par l'approche actuelle du P.c.t. Nous restons convaincus qu'il faut passer cette étape par le dialogue, pour aboutir à un compromis politique. Et c'est cette approche qui va garantir la paix. La passion commence de part et d'autre à prendre le dessus sur la raison. Il fallait «na telama» (Il fallait que je me lève), dit-il.

### Pointe-Noire: la nouvelle société de transport public urbain va bientôt démarrer

La nouvelle société de transport public urbain va commencer, lundi 5 octobre 2015, ses activités commerciales, pour soulager la population de Pointe-Noire confrontée aux difficultés de déplacement. Le maire Roland Bouiti Viaudo a annoncé, mercredi 30 septembre 2015, la mise en circulation de trente bus, pour un début. Il l'a déclaré dans son mot de clôture de la troisième session ordinaire du conseil départemental et communal. Ces bus vont desservir sur trois lignes: Mpaka-Port autonome; Mongo-Kamba-Port autonome; Ngoyo-Port autonome. Rappelons que ces bus avaient été acquis par le Ministère de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration auprès d'une société indienne.

### La pénurie de gaz de cuisine étonne les Brazzavillois

Depuis quelques semaines, le gaz butane, utilisé dans les ménages, n'est plus disponible, régulièrement, dans les dépôts de la capitale, Brazzaville. Il y a, souvent, ruptures de livraison. Et pourtant, de gros véhicules chargés de bouteilles de ce produit précieux sillonnent les rues de Brazzaville, le livrant, semble-t-il, à leurs succursales. Malheureusement, le gaz de cuisine reste invisible dans de nombreux dépôts, où les gérants n'ont que les mots «pas de gaz» à leur bouche. Aucune explication n'est donnée à la pénurie régulière de gaz de cuisine dans la plus grande ville du pays.

### Un mort et des blessés dans une collision à Moukondo

Un homme a trouvé la mort dans la collision d'une voiture appartenant à la société M.t.n Congo et un minibus de transport commun. L'accident de circulation s'est produit, lundi 28 septembre 2015, sur la route Moukondo Mazala-Nkombo Matari, à Brazzaville, un des deux véhicules tentait de faire un dépassement, provoquant ainsi le drame. Le bilan fait également état de six blessés. L'état des deux véhicules justifie amplement le bilan.

### A Dolisie: un homme victime d'une agression sauvage par un déficient mental

Un homme a été très grièvement blessé, à Dolisie, jeudi 24 septembre 2015, à Tahiti, un quartier de Dolisie, la troisième ville du pays. L'agresseur, un malade mental, l'a touché de plusieurs coups de machette, au niveau des bras. Le pauvre achetait des beignets, en allant vers un chantier quand, subitement, le malade mental a surgi à son dos et l'a asséné des coups de machette. Saignant abondamment, un taximan l'a embarqué et l'a conduit à l'hôpital général. Ses jours ne seraient plus en danger. Quant à l'agresseur, il a tenté de prendre les jambes à son cou, mais la gendarmerie a heureusement, mis la main sur lui, et l'a placé en détention provisoire. Mais, étant un malade mental, le mieux serait de le confier à un hôpital psychiatrique, pour qu'il ne soit plus un danger sur la voie publique.

### 1<sup>er</sup> octobre 2015, une rentrée scolaire en demi-teinte

Le 1<sup>er</sup> octobre, c'est la date officielle de la rentrée scolaire au Congo. Ainsi, jeudi 1<sup>er</sup> octobre dernier, on s'attendait aux embouteillages habituels aux heures de pointe, avec la reprise totale des cours dans les établissements scolaires. Le gouvernement a pris les précautions nécessaires, pour que l'école démarre à cette date. Plusieurs ministres ont été dépêchés dans les différents arrondissements de la ville-capitale et à l'intérieur du pays, pour superviser la rentrée scolaire. Mais, la mobilisation a été plutôt timide du côté des élèves dont nombreux attendent le début de la semaine prochaine, pour renouer avec l'école.

## NATIONAL

### 66<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine

# Les relations sino-congolaises iront en se développant davantage

Le peuple chinois a célébré le 66<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine. Au Congo, la célébration a été marquée par une réception offerte, mercredi 30 septembre 2015, dans la salle des banquets de l'ambassade de Chine, à Brazzaville, par le chargé d'affaires de l'ambassade de ce pays au Congo, Lui Cunxiao. Le gouvernement congolais y était représenté par le ministre d'Etat, ministre du travail et de la sécurité sociale, Florent Ntsiba

Ils étaient tous là: corps diplomatique, membres du gouvernement, parlementaires, amis de la Chine, personnel de l'ambassade, etc. Pour bien symboliser l'amitié existant entre les deux pays, les Congolais portaient des petits drapeaux chinois et vice versa. Et, à la tribune, les deux grands drapeaux des deux pays étaient placés, de part et d'autre.

Tout a commencé par l'exécution des hymnes nationaux des deux pays. Avant que le chargé d'affaires de l'ambassade de Chine ne prononce son allocution de circonstance. L'occasion, pour lui, de souligner qu'il n'y a point de développement économique, sans stabilité politique. Et de rappeler que nombreux sont les pays africains qui ont souffert du conflit et de la guerre, comme le Congo, le siècle dernier.

Lui Cunxiao s'est réjoui de constater que depuis une quinzaine d'années, le Congo respire une stabilité politique; son économie connaît une croissance soutenue et la physionomie du

le complexe sportif avancé a valu un concert de louanges de tous», a-t-il constaté. Et de rappeler que depuis 51 ans, suivant l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et le Congo, elles se développent dans heureuses conditions, avec un essor des échanges dans divers domaines et un approfondissement de l'amitié entre les deux peuples. «L'échange des visites des deux chefs d'Etat ont porté nos relations d'amitié sur un nouveau palier. Nos deux pays ont enregistré sans cesse de nouveaux résultats dans les domaines politique, économique, culturel et éducatif. L'accord sur l'exemption du visa pour les titulaires de passeport diplomatique et de service en vigueur est entré en vigueur, le consulat général du Congo à Guangzhou est ouvert, la banque sino-congolaise pour l'Afrique est opérationnelle, les investissements de sociétés chinoises tendent à augmenter», a souligné le diplomate chinois. Qui n'a pas manqué de préciser que la Chine, étant



Lui Cunxiao, le chargé d'affaires de l'ambassade de Chine au Congo.



Lui Cunxiao et Florent Ntsiba.

riat relatif au projet de migration de la télévision congolaise de l'analogique vers le numérique terrestre, etc.

«En jetant un regard rétrospectif sur le passé, nous avons pu constater des fruits abondants de la coopération sino-congolaise. Nous avons pleine confiance à l'égard de

nos relations de coopération mutuellement bénéfiques, qui, bien prometteuses dans l'avenir, j'en suis sûr, iront en se développant davantage», a conclu l'ambassadeur de Chine.

Pascal AZAD DOKO



Quelques invités.



Trois membres du gouvernement.

pays change, au fil des jours. «Ces dernières années, sous la conduite du président de la République, Denis Sassou-Nguesso, la République du Congo, guidée par le plan du «Chemin d'avenir», marche à pas assurés, sur la voie de l'émergence du pays, en 2025. Il n'y a pas longtemps, tous les regards du continent africain étaient braqués sur Brazzaville, la capitale congolaise, qui 50 ans après, en abritant encore une fois et avec succès, les 11<sup>e</sup> jeux africains, a démontré l'image du pays et la capacité d'organiser l'événement du genre. Ce qui est remarquable, c'est que le niveau du sport congolais a connu un grand bond en avant, en se positionnant le sixième, avec le nombre de médailles parmi les pays participants. Les cérémonies d'ouverture et de clôture, grandioses et éblouissantes, ont fort impressionné le monde et

devenue le partenaire commercial le plus important du Congo, avec un volume d'échange totalisant un milliard neuf cent cinquante-trois millions de dollars américains, est classé 9<sup>e</sup> en Afrique. Lui Cunxiao a aussi énuméré quelques autres fruits de la coopération sino-congolaise: la construction du complexe sportif de Kintélé et du viaduc de Brazzaville; l'Institut Confucius, à l'Université Marien Ngouabi, donne des cours de chinois et de civilisation chinoise, organise des stages et des activités de camping d'été, devenant ainsi, une nouvelle plate-forme de coopération d'éducation sino-congolaise; cette année, 42 étudiants congolais bénéficient de bourses du gouvernement chinois et des formations multiformes; le groupe Star Times a conclu, avec le gouvernement congolais, une convention de partena-

ce référendum devrait interpellé les dirigeants nationaux pour apporter les correctifs nécessaires à la démarche engagée. Même si elle n'a pas encore fait entendre sa voix, l'Union africaine, à travers la charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, est très stricte quant aux réformes constitutionnelles qui portent atteinte à l'alternance démocratique au sommet de l'Etat: Article 23: «Les Etats parties conviennent que l'utilisation, entre autres, des moyens ci-après pour accéder ou se maintenir au pouvoir constitue un changement anticonstitutionnel de gouvernement et est passible de sanctions appropriées de la part de l'Union: (Aliéna 5): Tout amendement ou toute révision des Constitutions ou des instruments juridiques qui porte atteinte aux principes de l'alternance démocratique». Et cela ne s'arrête pas là, puisqu'il y a des sanctions jusqu'au plan individuel, visant les auteurs de changement anticonstitutionnel (Article 25).

La souveraineté est une notion toute relative, car les Etats existent en paix dans le monde, parce qu'il y a un ordre international qui le leur garantit. Et cet ordre international a des exigences que les Etats ont acceptées et que les dirigeants nationaux ne peuvent se permettre de fouler aux pieds. Nous l'avons déjà dit: au nom de sa souveraineté, un peuple peut changer sa loi fondamentale, pourvu que cela se fasse dans un large consensus national. Une partie du peuple n'est pas le peuple. Se contenter des avis des partisans portés par des intérêts particuliers ne traduit pas l'expression de la volonté du peuple. Pour l'adopter, la Constitution du 15 mars 1992 fut initiée par la Conférence nationale souveraine où s'exprima la volonté des forces vives de la Nation; pour l'adopter, la Constitution du 20 janvier 2002 fut inspirée par le forum national pour la paix, la réconciliation et la reconstruction du Congo où s'exprimèrent le reste des forces vives de la Nation, après le désastre sans précédent de la guerre de 1997 qui avait tout dévasté dans la capitale... On ne sait d'où la future Constitution tire-t-elle sa source de légitimité nationale. Il nous faut bien regarder là où nous allons, pour ne pas compromettre les acquis formidables que le Congo a engrangés pour son développement, ces quinze dernières années: sans un large consensus laborieusement obtenu, la démarche engagée dans un contexte d'exclusion d'une partie du peuple risque d'attirer au pays plus de problèmes qu'elle n'aidera à en résoudre.

Joachim MBANZA

(Suite de la page 3)



**Douanes congolaises**

# Le cinquantenaire célébré sous le signe de l'émergence du Congo

Les Douaniers congolais ont célébré, avec quelques mois de décalage, le cinquantenaire de la création, le 8 décembre 1964, de l'administration douanière au Congo. Ainsi, pendant trois jours, du 25 au 27 septembre 2015, plusieurs manifestations ont été organisées dans différents endroits, à Brazzaville.

L'ouverture officielle de ces festivités a eu lieu au Palais des congrès, sous le patronage de M. Gilbert Ondongo, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances, du budget et du portefeuille public, en présence de M. Jean-Alfred Onanga, directeur général des Douanes et des Droits indirects; M. Kunio Mikurya, Secrétaire général de l'O.m.d (Organisation mondiale des douanes); Mme Libom Li Likeng née Memendo Awoumele Minette, Vice-Présidente de la région de l'O.m.d de l'Afrique de l'Ouest et du centre, Directrice générale des douanes camerounaises et M. Cébert Pierre Iboko-Onanga, Préfet du département de Brazzaville. On a, également, noté la présence de deux membres du gouvernement, notamment M. Thierry Lézin Mougalla, ministre de la communication et des médias, chargé des relations avec le parlement, porte-parole du gouvernement et M. Bienvenu Okiémy, ministre de la culture et des arts, ainsi que M. Hugues Nguoulondélé, maire de Brazzaville. Plusieurs délégations conduites par des Directeurs généraux de Douanes des pays membres de l'O.m.d de l'Afrique de l'Ouest et du centre, de la France et de quelques anciens Directeurs généraux des douanes congolaises ont pris part à cette cérémonie.

«Cinquante ans des douanes congolaises, c'est l'âge de la maturité. Il est donc temps de marquer une halte, pour faire le bilan du chemin parcouru et envisager l'avenir avec beaucoup d'optimisme et d'assurance», a dit M. Jean-Alfred Onanga.

C'est par une opération de santé que les festivités marquant le cinquantenaire des Douanes congolaises ont commencé. Il y a eu une opération de don de sang, dans l'enceinte de la direction générale des douanes et des droits indirects, tandis que les femmes douanières ont fait des examens de mammographie, dans une clinique, pour les prévenir du cancer des seins.

Pour M. Louis Norbert Quintin Yombo, Responsable de communication et de promotion du don de sang au C.n.t.s (Centre national de transfusion sanguine), «l'intérêt de ce don de sang des douaniers, à travers la célébration des cinquante ans de la création de l'administration douanière est un bon signe de solidarité. Ce n'est pas pour la première fois que nous avons été sollicités par l'administration douanière. Nous sommes déjà à plus de quatre

opérations de don de sang avec les douaniers. Nous pensons que les douaniers ont inscrit cette activité dans leur projet social, en ce qui concerne leur contribution visant à sauver les vies humaines. Il faut rappeler que lors des événements du 4 mars 2012, le C.n.t.s avait commencé avec les 80 poches de sang de la douane recueillis le 3 mars 2012. C'est ce qui nous avait permis de soigner les tous premiers blessés. Pour cette opération, les estimations prévues, c'est atteindre 300 poches de sang. Mais, avec l'engouement constaté des



Vue de la salle, les membres du gouvernement au premier plan.

Douaniers, on peut arriver à plus de 300 poches, surtout que la mobilisation a été bien faite». La première journée a été bouclée par une messe en mémoire des douaniers défunts, célébrée en la Cathédrale Sacré-Cœur, par l'abbé Mesmin Prosper Massengo, en présence du personnel de l'administration douanière, des familles, des amis et connais-



Pendant le défilé paramilitaire.

sances. Dans son homélie, l'abbé Massengo a invité les douaniers à respecter les valeurs de leur profession. Il les a félicités, «pour cette longévité pour notre jeune République», tout en les invitant, «en tant que Congolais aussi, à bien faire leur travail comme l'exige nos lois de la République. Ils doivent transmettre les valeurs aux autres et surtout avoir cet esprit de corps, être en équipe et travailler pour le bien du pays et non pour leurs propres intérêts». Samedi 26 septembre, il y a eu l'ouverture solennelle des acti-



Vue de la tribune à l'ouverture officielle.

tivités relatives à la célébration du cinquantenaire, au Palais des congrès. Des délégations de douaniers sont venues de

aux efforts accomplis pour que nous arrivions à nous hisser au niveau actuel. Je pense à Saturnin Okabé, à Jean-François

crit dans la modernisation, la simplification des procédures, la facilitation des échanges, la gestion coordonnée des



Les ambassadeurs à l'ouverture.

Ndoudi, à Joseph Hondjula Mionkono, à Jean-Bernard Gomas, à Pierre Kibamba, à Jean-Louis Fragonard, à Pierre Ondai, à Antoine Gambomi et à Marie Symphorien Okoua. Je pense à tous nos anciens, aux pionniers Edouard Ebouka-Babakas, Edouard Mikémi, Alphonse Okoye et tous ceux dont les noms résonnent dans nos mémoires et qui méritent respect et

frontières et l'inter-connectivité des systèmes informatiques. C'est pourquoi, nous réitérons notre engagement à poursuivre des efforts, pour atteindre les objectifs fixés par le président de la République».

A son tour, M. Kunio Mikurya a loué la présence et le rôle de la Douane congolaise au sein de l'O.m.d: «La République du Congo est un membre très



Jean-Alfred Onanga (en uniforme douanier) entouré de ses homologues directeurs généraux des douanes des pays présents aux festivités devant la stèle.

reconnaissance de l'ensemble de la famille douanière. Cinquante ans, c'est l'âge de la maturité. Il est donc naturel de marquer une halte, pour faire le bilan du chemin parcouru et envisager l'avenir avec beaucoup d'optimisme et d'assurance. La célébration du cinquantenaire de la création de la Douane congolaise oscille au sein de cette logique. Elle est donc un regard plongé dans le passé de notre maison, parce que celui qui ne connaît pas son passé, n'a pas tous les outils pour construire son avenir. L'avenir de la Douane congolaise s'in-

important de l'O.m.d, parce que nous développons des normes pour des procédures douanières modernes. La Douane congolaise est toujours prête à suivre nos recommandations, à utiliser nos instruments pour moderniser ses procédures. Aussi, nous développons le réseau de coopération internationale, et l'administration des douanes congolaises est un membre actif pour cette coopération internationale. La présence de nombreux directeurs généraux à cet anniversaire le prouve. L'administration congolaise est aussi un bon parte-

naire pour le renforcement des capacités. Aujourd'hui, de plus en plus, notre priorité a évolué pour la facilitation des échanges et améliorer la compétitivité économique. On a compris que le moteur du développement économique c'est le commerce».

Ouvrant officiellement les festivités du cinquantenaire de l'administration douanière congolaise, le ministre d'Etat Gilbert Ondongo a déclaré: «La Douane congolaise a cinquante ans. C'est l'âge de la raison, de la sagesse et de l'efficacité. Célébrons ensemble cette maturité dans l'allégresse, mais aussi dans la responsabilité. Douaniers congolais, une fois la fête terminée, continuez donc de marquer de votre empreinte d'efficacité la vie économique de notre pays».

Une parade paramilitaire a suivi la cérémonie d'ouverture officielle, à l'esplanade du stade Président Alphonse Massamba-Débat, sous la présidence du ministre d'Etat Gilbert Ondongo et de plusieurs autorités, comme le général René Boukaka, chef d'Etat-major général adjoint des Fac (Forces armées congolaises). Ce défilé a connu la participation des carrés des douaniers avec l'appui d'un carré des agents des eaux et forêts, notamment des éco-gardes. Il s'est déroulé sous la musique de la fanfare militaire.

La remise de la médaille d'honneur n'a pas eu lieu pour des raisons techniques. C'est plutôt une autre médaille, la médaille du cinquantenaire, qui a été remise aux délégations étrangères.

Les participants ont ensuite suivi deux communications sur les thèmes suivants: «Les Douanes congolaises d'hier à aujourd'hui», par M. Stéphane Liotet, expert français en douane; «Quelles douanes pour un Congo émergent?», par M. Euloge Itoua, conseiller à la fiscalité et aux douanes du ministre de l'économie en charge des finances.

Cette conférence a édifié l'assistance sur les origines et les perspectives d'avenir de l'administration douanière congolaise. L'accent a été mis sur le passé, le présent et l'avenir des douanes. La journée a été close par une exposition consacrée au patrimoine immobilier de l'administration douanière, intitulée: «Infrastructure immobilière de la douane congolaise de 1896 à 2015». Le vernissage de cette exposition a témoigné de l'implantation de la Douane sur l'ensemble du territoire national.

Le clou des manifestations est intervenu; le dimanche 27 septembre, avec le dévoilement de la stèle érigée dans la cour de la direction générale des douanes, en mémoire des douaniers morts dans l'exercice de leurs missions. Ce sont ces écrits que porte cette stèle. Cette manifestation a été suivie par des activités sportives. Les manifestations du cinquantenaire ont montré et présenté l'évolution des Douanes congolaises et ses perspectives d'avenir. La direction générale des douanes congolaises est à son onzième directeur général depuis sa création et compte 2.695 cadres et agents.



## Centre culturel russe de Brazzaville

# 73 étudiants congolais éduqués sur les études et la manière de vivre en Russie

Ils sont au nombre de 73, les étudiants congolais ayant obtenu, cette année, une bourse, pour aller poursuivre leurs études en Russie. Avant leur départ, et c'est devenu une tradition, les récipiendaires ont été éduqués sur les études supérieures et la manière de vivre en Russie. C'était le vendredi 25 septembre 2015, au Centre culturel russe de Brazzaville. En présence de Georges Moyen, ministre de l'enseignement supérieur. Qui avait, à ses côtés, MM. Valery Mikhaylov, Anton Spiridonov et Roger Kanza, respectivement ambassadeur, consul de Russie au Congo, et administrateur du Centre culturel russe de Brazzaville. Un établissement qui, dans la journée, a placé six étudiants en langue et littérature russes.



Photo de famille des officiels avec les étudiants boursiers.

Assiduité, ponctualité, courtoisie, respect des lois et règlements russes, telles sont, entre autres qualités, dont doivent faire montre les étudiants congolais, lors de leur séjour en Russie, qui durera au moins cinq ans et au plus sept. C'est ce que l'on peut retenir de la quintessence des propos de M. Roger Kanza, à l'endroit des boursiers congolais.

Abondant quasiment dans le même sens, dans son allocution de circonstance, l'ambassadeur de Russie au Congo a précisé qu'aujourd'hui, les étudiants congolais font le premier pas de la nouvelle voie intéressante, qui va déterminer le reste de leurs vies. «Vous quittez votre pays pour ouvrir les nouveaux horizons, pour faire connaissance avec la culture russe et rencontrer de nouveaux amis, mais, tout

d'abord, pour gagner de l'expérience dans les domaines différents, de la philologie à l'exploitation technique des aéronefs. Je m'adresse à vous, chers étudiants, votre pays compte sur votre savoir et votre expérience pour bâtir le Congo de demain.

Je voudrais souligner que le monde a subi et continue à subir beaucoup de changements, mais les traditions d'amitié et de confiance entre nos pays, de sympathie du peuple russe envers la République du Congo et son peuple restent inaltérables. Chers boursiers, avant votre départ, je voudrais vous encourager de faire un effort dans vos études, car vos diplômes serviront de votre billet d'entrée dans une carrière brillante. Je vous souhaite bonnes études et bonne chance (...), a-t-il conclu. Pour sa part, Georges Moyen a rappelé que la coopération

russo-congolaise est déjà vieille de plus de 50 ans, et ne cesse de se développer. Un développement qui se traduit, aujourd'hui, par la mise en route, dans quelques jours, de ces 73 jeunes étudiants. «De notre côté, le Ministère de l'enseignement supérieur, notre attention est toujours portée vers la formation. La formation qui est même au cœur des préoccupations de Monsieur le président de la République, au cœur du développement, puisqu'on ne peut pas arriver à l'émergence sans une formation adaptée. Monsieur l'ambassadeur, je pense que nos services techniques continueront à assurer le suivi de ces jeunes étudiants, aussi bien auprès des services consulaires qu'auprès de l'ambassade de Russie», a-t-il affirmé.

S'adressant, à son tour, aux

étudiants, il leur a demandé de saisir l'opportunité qui leur est donnée d'obtenir une bourse d'études en Russie. «Mais, en vous rendant là-bas, ce n'est pas la belle ville que vous allez découvrir. On vous a dit qu'il y a le froid, la ville est, certes, belle, mais vous n'êtes pas partis pour n'admirer que la ville. Vous êtes partis pour étudier, pour rien qu'étudier. Vous allez voir des comportements tout à fait différents, mais il faut savoir vous adapter... Allez donc faire les études, mais revenez au pays. Parce que souvent, en Afrique, il y a une fuite de cerveaux... Vous avez été envoyés pour faire votre formation et revenir ici au pays», leur a-t-il conseillé. Avant de leur souhaiter un très bon voyage et surtout de bonnes études.

Véran Carrhol YANGA

## Exposition au Cercle culturel Sony Labou Tansi (Brazzaville)

# Des enfants de Bacongo faits messagers de la paix

Plus d'une quarantaine d'élèves, venus des neuf quartiers de Bacongo, le 2e arrondissement de Brazzaville, administré par Simone Loubienga, se sont faits artistes, pour «écrire la paix» en plusieurs langues. Ouverte le 21 septembre, l'exposition sur la paix s'est close, samedi 26 septembre 2015, au Cercle culturel Sony Labou Tansi, dans la capitale congolaise. Unique, l'exposition sur le thème de la paix marque la célébration de la journée internationale de la paix et du 70e anniversaire de l'Unesco. L'institution internationale s'est associée à la Mairie de Bacongo, pour tenir l'exposition au profit des enfants de cet arrondissement. Mais pas seulement. La notion de paix étant nationale, cette exposition est aussi une adresse à tous les enfants et jeunes Congolais.



Simone Loubienga aux côtés des enfants de la paix.

Mission confiée : cultiver la culture de la paix partout où ils vont, dans tout ce qu'ils font. Au cœur des œuvres (musicales, peintes, etc.) des artistes, un seul message : la préservation de la paix, gage de tout développement. «La paix est un comportement. Ce n'est pas un vain mot. Nous n'avons rien à perdre pour la cultiver pour les jeunes, les enfants. Nous avons le Congo pour héritage. Faisons tout, pour que la paix règne dans notre pays, conseille l'administrateur-maire de Bacongo. La paix reste le socle fiable de l'émergence de toute nation», affirme Simone Loubienga, pour qui, le président Denis Sassou-Nguesso est un réel faiseur de paix. Et durant six jours, ce jeune public a appréhendé les valeurs de paix. Un concours a, d'ailleurs, été organisé autour de cette notion, primant dix des meilleurs élèves, soit cinq du primaire et cinq du secondaire. «Tout le monde a gagné. Personne n'a perdu. Je remercie le directeur du Cercle culturel Sony Labou Tansi, les jeunes des quartiers de Bacongo, qui ont fait un bon travail de révision des listes électorales...», déclare Simone Loubienga. La veille de la réouverture des portes des établissements publics et privés, elle a remis des kits scolaires à tous ces enfants, portant des tee-shirts sur lesquels on pouvait lire : les enfants de la paix de Brazzaville.

Pour les cadres et agents de l'Unesco, cette organisation prône la paix. De façon à favoriser la justice, pour le bien-être des enfants et des générations à venir. Une vue soutenue par Irina Bokova, directrice générale de l'Unesco.

Hordel  
BIAKORO-MALONGA

## 2<sup>e</sup> édition du festival Festi "Couleurs-Festi" Brazza

# Magloire Sitou mise sur la continuité

L'an prochain, la deuxième édition du festival Festi "Couleurs-Festi" Brazza, prévue du 8 au 11 décembre 2016, à Brazzaville et Pointe-Noire, ne sera rien d'autre que la suite et fin des premières festivités. La femme congolaise «d'ici et d'ailleurs», sera encore à l'honneur, le débat sur l'occident vu comme l'Eldorado de la jeunesse africaine, lui, relancé. Du moins, pour quelques jours de diversité socioculturelle.



Magloire Sitou.

Festival multidisciplinaire, avec, en marge de l'événement, le lancement de la fédération des associations de la diaspora internationale et des nationaux (pour renforcer l'esprit de solidarité, cultiver et développer l'esprit de fraternité), le repas des voisins prévu en décembre prochain, le tournoi Mandela (2016, réunir toutes les communautés dans la fraternité), Festi "Couleurs-Festi" Brazza fera place sur scène au mythique groupe Kassav'. Né en Guadeloupe, en 1979, cet orchestre originaire des Antilles, fort de sa renommée mondiale, encensera les deux capitales congolaises. Vont se joindre à ce groupe, des artistes comme Njie, la chanteuse française Amy Mayotte et la danseuse orientale Morena. Ces célébrités aideront l'Ake (Association Kirikou événements) à atteindre son objectif principal. «Dans tout ce que je fais, mon rêve, c'est de faire construire un grand complexe doté d'une grande médiathèque, des salles de spectacles, d'un studio d'enregistrement... A Toulouse, on m'a dit: si tu as le terrain, on va t'aider. C'est toujours la femme que nous mettrons à l'honneur. C'est le second round, la conclusion. A la première édition, les gens sont restés sur leur soif», affirme Magloire Sitou. Ce Franco-congolais vise, également, le croisement des cultures ethniques, par

l'entremise de la comédie, du théâtre, des spectacles et les conférences-débats. Un bouillonnement culturel des plus appétissants pour ce public, gourmet des valeurs d'interculturalité portées par l'Ake.

### Un trio magique à Toulouse

Avant d'enflammer Brazzaville et Pointe-Noire, Titus Kosmas, Perce 2 noble et Black Panther seront sur scène, le 26 mars 2016, à Toulouse, en France. Ces jeunes artistes congolais allumeront le public, à l'occasion de la célébration des 10 ans du festival «Festi "Couleurs"», organisé chaque année à Toulouse. Accroché à l'humour noir, Titus Kosmas peindra, certainement, le monde dans toute son absurdité, avec beaucoup de détachement. «Je me mets dans la peau des personnages méchants pour décrire les barbaries, les mauvais comportements... Mes sketches, mes stand-up, seront basés sur l'actualité congolaise et internationale, tout au long de l'année», dit le jeune pousse du monde théâtral congolais, qui a, à cœur, de relancer l'humour à textes sur les planches de l'Afrique. Aussi, a-t-il annoncé, la tenue, avec le soutien de l'Ake, des journées de théâtre. Bénéficiaires: les enfants de la rue. Objectif affiché: les aider à rebondir dans leur vie.

Quant à Perce 2 noble et Black Panther, ils déclameront des textes. Entre réalité et créativité artistique, les thématiques de ces «slameurs» rythmeront ce rendez-vous culturel. Tenant à la visibilité du festival, Magloire Sitou fait de la presse congolaise, notamment «La semaine Africaine», l'un de ses partenaires. A ce titre, il a fait don des consommables à ce bihebdomadaire d'informations générales, mardi 22 septembre 2015, à son siège, à Brazzaville.

Pour la deuxième édition du Festi "Couleurs-Festi" Brazza, Magloire Sitou lance un S.o.s à ses accompagnateurs: «Je remercie les partenaires de la première édition. Nous espérons continuer de bénéficier du soutien de nos partenaires: Ragec, Mtn, Eclair, la Mairie de Toulouse, la région Midi-Pyrénées, l'Unesco, Aids, Dsp31, l'Agence de l'eau Adour Garonne, etc.»

Hordel  
BIAKORO-MALONGA

## CHANGEMENT DE NOM

Mlle NSIMBA BOUANGA Marie Desteinne Estelle, née le 26/06/1997, voudrait maintenant s'appeler MAKITABOUANGA Marie Desteinne Estelle. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourrait faire opposition, dans un délai de trois (3) mois.

## OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS, BRAZZAVILLE  
NUMERO D'ANNONCE : 024/2015

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de : Agent de Sécurité  
Grade du Poste : FSN-02 (Grille salariale des agents de sécurité de l'Ambassade des Etats-Unis)  
DATE D'OUVERTURE : vendredi 25 septembre 2015 ; DATE DE CLOTURE : vendredi 09 octobre 2015  
Nature du contrat : Contrat à Durée Déterminée (CDD), 6 mois non renouvelable.  
L'Ambassade des Etats-Unis à Brazzaville recherche des individus ayant un diplôme d'études secondaires (BEPC), un niveau acceptable de la langue anglaise, ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler dans le département de la sécurité. Les intéressés (ées) auront entre autres tâches: d'assurer la surveillance, la sécurité et la protection des propriétés et du personnel du gouvernement américain. Les intéressés (ées) exécuteront également d'autres tâches sur instructions de leur superviseur respectif. Un test est prévu, pour les candidats qui seront présélectionnés. Les candidats (tes) dont les dossiers ne seront pas retenus pour ce test ne seront pas contactés (ées).

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

Pour postuler, prière de visiter notre site Internet: <http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>.  
Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants : 06-612-2073 / 06-612-2133 / 06-612-2143 / 06-612-2109  
Par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante: BrazzavilleHR@state.gov

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement .

**N.B : LES DOSSIERS DEVRONT ETRE COMPLETS.  
LES DOSSIERS INCOMPLETS  
NE SERONT PAS ACCEPTES ET SERONT DONC REJETES.**

Merci de votre intérêt et Bonne chance!



P.a.p.n (Port autonome de Pointe-Noire)

# Le plan directeur réactualisé, pour mieux répondre à la demande à l'horizon 2035

En raison des impératifs de services et de l'urgence de certains points afférents à son développement, le Conseil d'administration du P.a.p.n (Port autonome de Pointe-Noire) s'est réuni en session extraordinaire, le 25 septembre 2015, pour examiner et adopter le rapport sur l'actualisation du plan directeur de développement du port, le réaménagement du budget de l'exercice en cours, afin de permettre la mise en œuvre de la phase d'urgence de ce plan directeur. Les travaux de cette session ont été présidés par Jean-Louis Osso, conseiller du chef de l'Etat aux transports et à l'aviation civile, en présence de Séraphin Bhalat, directeur général du P.a.p.n. Ils répondent de l'intérêt d'assurer une adéquation entre les enjeux économique-financiers et les réalités managériales.

Ainsi, l'actualisation du plan directeur de développement portuaire réalisé en 2004, dans le cadre du P.i.p (Programme d'investissements prioritaires), a donc fait l'objet d'une attention particulière de la part des administrateurs du port, notamment l'étude réalisée par le groupement Catram/Grand Port maritime du Havre. Cette étude vise à consolider le positionnement du P.a.p.n (Port autonome de Pointe-Noire), en tant qu'interface maritime majeure en Afrique centrale. Cette étude devrait permettre de décongestionner le

port et d'élargir son hinterland en perspectives de la croissance économique. Cette perspective permettrait, donc, l'allocation des espaces utiles aux activités de certains usagers. De ce fait et sur la base des perspectives de croissance de trafics, le cabinet qui a réalisé l'étude a proposé aux administrateurs du port, plusieurs schémas de développement et d'aménagement susceptibles de répondre favorablement à la demande, jusqu'à l'horizon 2035. Cette projection tient compte des résultats des études économiques et des projets



Séraphin Bhalat DG du PAPN.



Jean-Louis Osso

des principaux acteurs économiques formellement identifiés. Allusion faite entre autres, aux projets miniers nationaux ainsi qu'à d'autres projets identifiés dans la sous-région. Les schémas d'aménagement proposés tiennent compte des besoins en postes à quai, en terre-pleins et en magasins. Des hypothèses ont donc été émises, sur la base desquelles des

options d'aménagement ont été identifiées et analysées par étape et par pôle. «A l'issue de l'examen et de l'analyse de ces différentes options, un schéma d'aménagement en trois étapes a été approuvé par le Conseil d'administration, qui a instruit le directeur général du P.a.p.n de se rapprocher de la tutelle, en vue de la validation de ce plan par un acte réglementaire. Le coût global

de la mise en œuvre de ce plan directeur est estimé à 226 milliards de francs Cfa», précise le communiqué final diffusé à l'issue de cette session extraordinaire. Il revient au directeur général du port de procéder à la recherche des financements nécessaires, pour la mise en œuvre de ce plan. Les membres du conseil d'administration ont d'ailleurs reconnu la per-

tinence de ce dossier présenté par Séraphin Bhalat, le directeur du P.a.p.n, et dont la mise en œuvre immédiate devrait permettre au port de se doter, à court terme, de nouvelles infrastructures. Ce qui lui donnerait la possibilité de faire face à la pression des trafics vrac et conventionnels.

A propos des finances, la direction générale du P.a.p.n a obtenu de la part des administrateurs le réaménagement du budget exercice 2015. «Ce réaménagement a été rendu nécessaire par les résultats provisoires à mi-parcours et a consisté uniquement en une nouvelle répartition des enveloppes prévues au budget initial, par le jeu de transfert de crédits disponibles, au profit de certaines rubriques prioritaires d'exploitation et d'investissements», indique le communiqué final. Le montant de ce budget reste donc maintenu tel qu'approuvé en décembre dernier.

Par ailleurs, le Conseil d'administration du P.a.p.n a approuvé la démarche du directeur général du port pouvant permettre la poursuite des travaux de construction de son nouveau siège social. Un imposant bâtiment moderne d'une quinzaine d'étages, dont le gros-œuvre est déjà réalisé à environ 75%.

Paul TCHOMVO

## 1<sup>er</sup> atelier régional des Etats d'Afrique centrale sur le renforcement des contrôles aux frontières

# Mutualiser les actions, pour lutter efficacement contre la criminalité des espèces sauvages

Brazzaville a abrité, du 31 août au 2 septembre 2015, au Ministère des affaires étrangères et de la coopération, le 1<sup>er</sup> atelier régional des Etats d'Afrique centrale sur le renforcement des contrôles aux frontières, dans le cadre de la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts.

Organisé par l'Onudc (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime), en collaboration avec la Ceeac (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale), la Comifac (Commission des forêts d'Afrique centrale) et le gouvernement du Congo, avec l'appui financier du gouvernement américain, ce forum a eu pour objectif de renforcer aux niveaux national et international la collaboration et la coopération entre les différentes administrations, chargées de lutter contre l'exploitation illégale et le commerce illicite des produits de la faune et de la flore sauvages, d'une part, et le blanchiment des capitaux, d'autre part. Cet atelier a été ouvert et clôturé par Henri Djombo,

ministre de l'économie forestière et du développement durable, en présence de Pierre Lapaque, représentant régional de l'Onudc pour l'Afrique de l'Ouest et du centre; Anthony Ohemeng-Boamah, coordonnateur résident du système des Nations Unies et représentant du Pnud au Congo. Mme Mary E. Daschbach, première conseillère de l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Congo, a pris part à la cérémonie de clôture. Cinquante participants, venus du Cameroun, du Congo, du Gabon, de la République Centrafricaine, de la République Démocratique du Congo et du Tchad, tout comme des organisations de la société civile y ont réfléchi sur les moyens de renforcer les contrôles



Les participants à la cérémonie d'ouverture de l'atelier.

aux frontières, pour lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts, à travers une série de thèmes, dont entre autres, «L'ampleur du commerce illégal d'ivoire en Afrique centrale»; «L'ampleur du trafic du bois dans la région»; «Menace sur la sécurité nationale et régionale, menaces économiques et environnementales»; et «L'analyse du fonds mondial pour la nature». Résultats: il s'est dégagé l'idée de mettre en place

une plateforme régionale opérationnelle de partage et d'échange d'informations, de renseignements et d'éléments de preuves sur la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts, entre différentes composantes chargées de l'application de la loi, à savoir: les douanes, la police, la gendarmerie, la justice... Les participants ont formulé, également, plusieurs recommandations, parmi lesquelles: l'urgence et la nécessité de mettre en place, dans

un bref délai des structures de coordination, au niveau national pouvant accélérer la création de la plateforme régionale; la tenue d'un deuxième atelier d'experts, en vue du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations de cet atelier.

Rappelons que la criminalité liée aux espèces sauvages constitue la 4<sup>e</sup> forme d'activité criminelle, après le trafic de drogue, le trafic des êtres humains et la contrefaçon des biens. L'ivoire étant, aujourd'hui, deux fois plus cher que l'or et le platine. Au niveau de l'Afrique centrale, ce crime, qui se traduit par le braconnage assez important et l'exploitation forestière illégale, constitue une menace majeure pour la faune et la flore. Au moins 50 % des espèces protégées sont confrontées à l'extinction causée par des actes anthropiques. C'est pourquoi, Anthony Ohemeng-Boamah a dit, à l'ouverture, de l'atelier: «Pour faire face à ce crime transnational, l'Onudc a élaboré le programme mondial de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages fauniques et floristiques. Celui-ci fournit un cadre, pour mettre en place une gamme d'activités d'assistance technique, au sein de plusieurs do-

maines thématiques, en vue d'atteindre l'objectif clé du projet.»

Pour Pierre Lapaque, «cet atelier a été organisé pour discuter, ensemble, de la façon de répondre, au mieux, au problème de la criminalité faunique et forestière en Afrique centrale. En effet, le trafic d'espèces sauvages, de braconnage de nombreuses espèces animales et végétales représente un commerce mondial, dont la valeur annuelle est comprise entre 18 et 26 milliards d'euros, soit la 4<sup>e</sup> activité illégale la plus importante.» De son côté, Mme Mary E. Daschbach A, a souligné, à la cérémonie de clôture, que «le gouvernement américain a suivi, avec beaucoup d'intérêt, cet atelier, car il représente l'espoir de voir les activités illicites autour de la faune et de la flore régresser ou éradiquer. Notre espoir est de voir les objectifs de l'atelier être atteints au maximum.»

Henri Djombo a clos les travaux en affirmant: «Ce 1<sup>er</sup> atelier régional des Etats d'Afrique centrale constitue, incontestablement, la contribution pertinente de la sous-région à la stratégie africaine de lutte contre l'exploitation illégale et le commerce illicite des produits de la faune et de la flore sauvage.»

Philippe BANZ



## Rétrospective des Jeux africains

## La natation, une affaire sud-africaine!

Les épreuves de natation ont attiré la curiosité de nombreux Congolais, du 6 au 11 septembre, pendant les 11es Jeux africains. Le centre nautique de Kintélé était toujours plein. Tous les grands pays de la natation ont fait le déplacement de Brazzaville avec leurs meilleurs atouts, et l'Afrique du Sud a fait la razzia, s'adjugeant 54 médailles dont 25 d'or et laissant les miettes du festin à l'Egypte (41 médailles, dont 11 d'or) et l'Algérie. Beaucoup de monde, donc, côté nageurs et public, mais aussi un niveau de performances fort acceptable, dû, essentiellement, au duel entre nageurs d'Afrique du Sud et de l'Egypte, et à l'affirmation d'un nouveau grand champion, la Sud-africaine Karin Prinsloo, chef de file de la natation féminine de son pays, dans le sillage de Chad Le Clos et Cameron Van Der Burgh, chez les hommes. Elle a totalement dominé les courses de nage libre dames. Bilan: 5 médailles d'or (dont deux en nage libre, 400m et 200m) et 4 médailles d'argent.

Autres stars des Jeux de Brazzaville, Tatjana Schoenmaker, Sud-africaine elle aussi, qui a raflé 4 médailles d'or (dont trois en brasse: 50 m, 200m et 100m, l'Egyptienne Osman Farida (4 médailles d'or et 2 d'argent), auteur de quatre records des Jeux (50 et 100m nage libre, 50 et 100m papillon). Sans oublier la spécialiste du 200m dos et du 200m quatre nages, Kirsty Coventry. A 31 ans, la native du Zimbabwe, double championne olympique (200m dos, à Athènes et Pékin) et triple championne du monde, tutoie toujours l'excellence. Elle a peut-être disputé ses derniers Jeux. A Brazzaville, son palmarès déjà bien fourni s'est étoffé de trois nouveaux titres: 100 et 200m dos, 200m nage libre.



Départ d'une épreuve.

Côté masculin, l'Egyptien Ahmed Akram a eu aussi un bon impact avec, notamment quatre médailles d'or individuelles (400m nage libre, 800m nage libre, 1500 nage libre, 200m papillon.), sans oublier celle d'argent. On a annoncé la chute de nombreux records à Brazzaville. A raison, puisque Chad Le Clos, le requin de la natation africaine et grand collectionneur des titres mondiaux, en a fait tomber trois, dont deux individuels (50 et 100m papillon) et un par équipe

(4x200m nage libre). L'autre star de la natation africaine, le Sud-africain Cameron Van Der Burgh y est allé, lui aussi, de sa moisson: 2 médailles d'or au 50 et 100m brasse. Le Congo n'a eu qu'une participation de principe. Malgré l'océan et les rivières, la natation est restée au Congo au niveau primaire. En dehors des grands hôtels qui se trouvent dans les deux grandes villes du pays, il n'y avait pas de piscines publiques qui devaient favoriser le développement de ce sport

qui est, maintenant, devenue science. Tous les nageurs, ou presque, ont été éliminés dès le premier tour. Sans surprise! Abandonnons le Congo à son triste sort. Certains pays mineurs de la natation ont quand même rempli leur contrat en rapportant chez eux au moins une médaille, le cas de l'Angola, la Namibie, l'Ile Maurice, etc.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

## Football

## Congo-Bénin en amical à Brazzaville le 13 octobre

Après Congo-Ghana, le 1er septembre dernier, à l'occasion de l'inauguration du Complexe sportif La Concorde de Kintélé, les Diables-Rouges du Congo disputeront un deuxième match de journée Fifa, à Brazzaville. Ce sera, le mardi 13 octobre 2015. Ils affronteront les Ecureuils, l'équipe nationale du Bénin. Claude Le Roy a déjà annoncé la liste des 24 joueurs retenus pour cette confrontation. Il s'agit de Christoffer Mafoumbi, Pavhel Ndzila (Etoile du Congo), Brice Samba Junior (A.S Nancy/France), Baudry Marvin (Waregem/Belgique), Carof Bakoua (A.C Léopards), Sagesse Babelé (A.C Léopards), Atoni Mavoungou (Diables-Noirs), Arnold Bouka-Moutou, Gloire Dibata, Dimitri Bissiki-Magnokékélé (A.C Léopards), Bersyl Obassi (Etoile du Congo), Prince Oniangue (Reims), Delvin Ndinga (Lokomotiv Moscou/Russie), Césair Gandzé (A.C Léopards), Hardy Bingoula (Auxerre/France), Dylan Bahamboula (Paris F.C/France), Philtzgerard Mbaka (Getafe/Espagne), Merveil Ndokyt (CARA), Moïse Koukounou (Etoile du Congo), Héritier Ngouelou (A.C Léopards), Durel Avounou (S.M Caen), Georges Kader Bidimou (A.C Léopards), Fodé Doré (Angers/France), Thievy Bifouma (Grenade/Espagne). Mais, auparavant, les Diables-Rouges A' (les locaux, qui disputeront les éliminatoires du CHAN 2016) en découdront, le samedi 10 octobre, avec l'équipe nationale des locaux du Gabon, à Brazzaville.

## Arts martiaux/Close combat

## Un anniversaire sous le signe de la discipline

Les membres de l'association congolaise de Close combat étaient en fête. Samedi 26 septembre 2015, au centre Gothia, à Brazzaville, à l'occasion du 26<sup>ème</sup> anniversaire de la pratique de cet art martial au Congo, mais aussi, des trois ans d'existence de l'A.c.c (Association congolaise de close combat). La cérémonie était placée sous le patronage de Fabrice Makaya Matève, président national de ladite association, en présence de Me Bernard Boula, instigateur de cet art martial au Congo, d'Hervé Yves Ulrich Mandilou, chef du centre Gothia, des grands maîtres, maîtres, et de nombreux sportifs. Du bilan de l'A.c.c, Donatien Ibouanga, président de la section départementale de close combat de Brazzaville, a souligné que, d'une manière générale, le bilan sportif et administratif est très positif, au regard des activités menées un peu partout, de façon régulière et responsable.



Photo de famille autour du président Fabrice Makaya Matève.

Pour sa part, le président Fabrice Makaya Matève s'est, particulièrement, adressé aux membres de l'A.c.c et, notamment, aux pratiquants de cette discipline, auxquels, il a rappelé que dans le close combat c'est la survie qui compte: «On doit donc s'habituer à se protéger des corps vicieux, et à savoir frapper les cibles les plus efficaces pour mettre fin à une agression le plus vite possible car, pour nous, il s'agit de nous défendre, mais pas d'aller agresser les gens». Avant de les exhorter, à ne pas oublier que la rue n'est pas un tatami, un ring, «donc, tout en vous adaptant à l'affrontement dans le but de la survie et de savoir optimiser vos énergies et votre efficacité. Il faut faire preuve de beaucoup de retenue et de discipline», a-t-il lancé.

L'assistance a eu droit, ensuite, à d'excellentes et spectaculaires démonstrations martiales de dix minutes, dans plusieurs arts martiaux: Kyukushin, par le Club Force Samourai, Wadoryu, par le Club Boutedo, kung Fu, par le Temple Dragon de Shaolin, et Close-combat, par le Cercle sportif Funitan, avec à sa tête Roland Francis Mahoungou, fondateur de l'A.c.c, et instructeur en chef. Bref, un festival des arts martiaux.

Pour clore en beauté la cérémonie, des diplômes de mérite ont été remis à des personnalités, grands maîtres et maîtres, entre autres: Fabrice Makaya Matève, Rémy Mayinguidi (ceinture noire 7<sup>ème</sup> dan) et Pépé Mpoutou, (ceinture noire 6<sup>ème</sup> dan), Roland Francis Mahoungou, Jean-Pierre Boutoto, etc. En outre, Charles Mbimi (59 ans), membre le plus âgé de l'A.c.c, s'est vu porter une ceinture jaune, et Johny Boutoto, un plus jeune pratiquant, une ceinture verte.

Alain-Patrick MASSAMBA

## Couverture médiatique des grands événements sportifs

## Quand Philippe Doucet et Christelle Sibilla partagent leurs expériences avec la presse congolaise

Le journaliste de Canal+ et sa collègue de Médias-Passport étaient invités, samedi 5 septembre 2015, par la section Congo de l'A.i.p.s (Association internationale de la presse sportive) pour plancher, entre autres, sur le rôle des médias dans la couverture des grands événements sportifs. Il s'agissait pour eux de partager leurs expériences avec la presse sportive congolaise, en plein déroulement des 11<sup>es</sup> Jeux africains.



Christelle Sibilla et Philippe Doucet.

Selon Roger Ntoto Lacombe, président de l'A.i.p.s Congo, cet exercice s'inscrit dans le cadre de la politique de renforcement des capacités des journalistes sportifs locaux. Il s'agissait d'outiller les reporters sportifs à mieux couvrir les grandes compétitions, comme les Jeux africains qui se déroulaient à Brazzaville. C'est pourquoi, il a remercié les deux invités, pour leur disponibilité.

Il ressort, entre autres, que pour la couverture d'une compétition de la taille de la Coupe du monde ou des Jeux Olympiques, le journaliste doit solliciter l'accréditation plusieurs jours avant le début de la compétition car, elle est d'une valeur très importante. C'est comme le passeport du journaliste durant le déroulement de la compétition. A l'intérieur du stade, le journaliste doit accéder au centre de presse, et doit traiter chaque match sur le même niveau, et chaque commentaire est jugé sur ses recherches et connaissances. Il doit, aussi, avoir de bonnes informations sur la compétition, par exemple, compiler des informations sur tous les sports, pour le cas des Jeux Olympiques, connaître le règlement. Il doit aussi savoir où trouver des informations (à la commission d'organisation par exemple). De même, il lui est utile de sillonner toutes les commissions des disciplines retenues, en vue d'obtenir toutes les informations utiles, pour mieux faire leur travail.

Philippe Doucet a salué l'engouement affiché par les journalistes au cours de ce séminaire. Par ailleurs, l'animateur de l'atelier s'est dit disposé à venir au Congo, procéder à l'animation d'autres formations pour le bien des journalistes africains et congolais.

Alain-Patrick MASSAMBA

**SPECIAL PROMO 11<sup>ème</sup> JEUX AFRICAINS**

A L'OCCASION DU JUBILE DES JEUX AFRICAINS DE BRAZZAVILLE  
GX INTERNATIONAL VOUS OFFRE DES REMISES EXCEPTIONNELLES  
POUR VOS ENVOIS (500gr)

NOS TARIFS				
VERS LA FRANCE	VERS LES USA	VERS L'EUROPE	VERS L'AFRIQUE	VERS LE RESTE DU MONDE
11 000 F.C.A	25 000 F.C.A	22 000 F.C.A	11 000 F.C.A	40 000 F.C.A

**NOS POINTS FORTS:**

- Nos partenaires TNT Express, UPS SCS, SGL, FIRTA, ECAIR, AIR FRANCE, TAC, BGF Bank
- Notre réseau international et mondial
- Suivi de vos envois en temps réel (tracking)
- Prises de livraison
- Compétitivité

GX International vous accompagne vers plus de 50 destinations nationales et plus de 200 destinations internationales.

**CAPPED**  
Caisse de Participation à la Promotion des Entreprises et à leur Développement

La CAPPED est un Etablissement de Micro Finance de 1<sup>ère</sup> catégorie créée en 1991, spécialisée dans le financement des projets de création ou de développement des Micros, Petites et Moyennes Entreprises (µPME) de ses membres adhérents.

**NOS ACTIVITES**

- ◆ Gestion et collecte de l'épargne: ouvrir un compte courant et / ou un compte épargne rémunéré.
- ◆ Octroi des crédits: Crédit individuel (PME) et Crédit aux groupes (MCS)
- ◆ Transfert d'argent:
  - Au niveau national partout où se trouvent nos agences;
  - Au niveau international par partenaire avec Western Union et Moneytrans
- ◆ Domiciliation des salaires du personnel des entreprises membres.

**NOS AGENCES**

- Brazzaville.....6 (Makélékélé, Barongo, Ouésé, Mikalou, Mougali et Milou)
- Pointe Noire.....3 (T46-T47, Grand marché et Mont Kambo)
- Dolisie.....1
- Ouesso.....1
- Gamboma.....1

La CAPPED fait partie des réseaux nationaux et internationaux tels que: APEMF-CONGO, MAIN, MIX MARKET, AMI.

Site: Villa 43B, Quartier Milice Makélékélé - Brazzaville (Vers le Marché Total)

B.P: 13.700 Brazzaville - Congo

Tel: (+242) 06 621 88 42 / 04 444 07 91 / 04 493 33 60

Site Web: www.capped-cg.org



# Le consensus national et la réforme constitutionnelle au Congo-Brazzaville

Le terme consensus a occupé une place prépondérante au cours du dialogue national de Sibiti de 2015. Il a suscité de vives controverses, donné lieu à de chaudes polémiques d'interprétations sémantiques entre les participants et est apparu comme un préalable incontournable aux conclusions des travaux dudit dialogue. A propos, des interrogations se posent.

**D'**abord, quelles sont ses justifications et sa provenance contextuelle qui s'apparente à une origine transcendante? Ensuite, quelle est l'acception véritable du terme consensus? Puis, quelle est la conception occidentale du consensus dans la gouvernance publique? Enfin, quelle est la pratique du consensus dans la société africaine? En conclusion, qu'en a-t-il été, en réalité, à propos du dialogue national de Sibiti?

## 1- Origine contextuelle du terme consensus

Aussi surprenant et paradoxal que cela puisse paraître, par rapport aux chantres de la souveraineté du pays qui entonnent journalièrement les refrains galvaudés de «peuple souverain», du «pouvoir du peuple», de «souveraineté du peuple», de «souveraineté nationale», le concept opérationnel de consensus a été importé de l'étranger, de l'ancienne métropole coloniale, afin de trouver une issue salvatrice au débat frontal sur la Constitution du 20 janvier 2002. Le magazine «Jeune Afrique» et un communiqué de la présidence de la République Française confirment respectivement cette assertion.

### 1.1- Le commentaire du magazine «Jeune Afrique»

Selon l'éditorialiste François Soudan, «de sa visite de travail à Paris, début juillet, Denis Sassou-Nguesso est revenu avec, dans ses valises, ce petit mot en guise de sésame. Puisque François Hollande insiste sur la nécessité d'entourer son projet d'évolution des institutions d'un consensus maximal et puisque c'est contre un changement non consensuel de Constitution» (sic) que le même avait mis en garde Blaise Compaoré dans sa fameuse lettre d'avertissement du 7 octobre 2014, consensus il y aura, donc». (1)

### 1.2- Le communiqué de la présidence française

En fait, le terme consensus constitue l'élément important de la deuxième considération politique de la rencontre du 7 juillet 2015 entre les présidents français et congolais. Suite à cette rencontre, le communiqué de l'Élysée confirme que François Hollande a bien évoqué les sujets sensibles lors de son face-à-face avec Denis Sassou-Nguesso. Le président français lui a fait part de son attachement à la préservation et la consolidation des institutions. Il lui a également rappelé que toute réforme constitutionnelle devait être le fruit d'un consensus. Car à l'Élysée, conclut un commentateur, l'entourage de François Hollande se dit convaincu que Denis Sassou-Nguesso essaie de savoir s'il peut changer la Constitution.

### 2- Essai de définition du terme consensus

Ce terme, qui a pris de l'ampleur ces derniers temps dans le jargon politique national et qui empoisonne

le débat sur la Constitution de 2002, paraît quelque peu savant et échappe, par conséquent, à l'entendement du Congolais moyen. Aussi s'impose-t-il d'en préciser l'étymologie et les contours. Selon le dictionnaire encyclopédique, consensus est un mot latin qui signifie «accord», au sens de «sentiment commun». Un consensus est donc un accord des volontés sans aucune opposition formelle. Le consensus se distinguerait de l'unanimité qui met en évidence la volonté manifeste de tous les membres de l'accord.

## 3- Conception occidentale du consensus dans la gouvernance publique

Dans les pays occidentaux, la culture judéo-chrétienne amène à considérer que la diversité est préférable et plus riche que la pensée unique. A cet effet, les décisions se prennent selon des pratiques pertinentes: le vote majoritaire, le compromis et le consensus. Afin d'appréhender, en définitive, le sens et la portée du consensus, il conviendrait au préalable de passer en revue les deux premières notions.

### 3.1- Le vote majoritaire

La démocratie de type occidental recommande l'usage du vote soit dans le cadre de la démocratie représentative, soit dans celui de la démocratie directe (usage du référendum, recours aux élections primaires). Si le vote démocratique se trouve être légitime comme seule source légitime du pouvoir, il est fréquent de constater -surtout lorsque le sujet est complexe ou met en jeu des positions très antagonistes- qu'il laisse une minorité, parfois importante des votants mécontente des résultats. Et si la majorité -bien que légitime- se comporte de façon arrogante ou intransigente, la situation peut apparaître comme une «stratégie de force» de type «gagnants contre perdants». Et même si cette minorité accepte «la règle du jeu» et la décision prise, elle sera tentée de résister activement ou d'atténuer les conséquences de cette décision jusqu'à la «revanche prochaine», au prochain scrutin.

### 3.2- La procédure du compromis

Le compromis est une autre méthode pour prendre une décision, habituellement par la négociation. Deux parties ou plus annoncent leurs positions respectives et les changent, petit-à-petit, par des concessions mesurées. Chacune se sent obligée de concéder quelque chose. Le résultat atteint est rarement de qualité, car ressenti par les parties comme un équilibre «perdants-perdants». Personne n'est totalement satisfait et chaque côté prend en note ce qu'il a donné, pour en vérifier les contreparties et préparer les prochaines renégociations.

### 3.3- Le procédé du consensus

Le consensus correspond à



Par Claude-Richard Mbissa.

une décision qui fait place à la créativité de chacun. Soit un processus dans lequel il s'agit:

- pour chacun d'une décision à prendre, d'un problème à résoudre plutôt qu'une bataille à gagner;
  - de se projeter dans la discussion comme «nous ensemble» plutôt que comme «toi contre moi»;
  - de considérer qu'aucune décision n'est prise avant que tous les participants ne l'acceptent.
- Cela peut être long à mettre en place, car le consensus est le produit patient de toutes les meilleures idées et volontés dans un groupe ou dans une assemblée en discordance, dans un esprit de cohésion et d'équilibre. Les minorités sont présentes et entendues tout au long du processus, et pas seulement à la fin: la décision est ainsi élaborée collectivement.

## 4- Pratique du consensus dans la société africaine

Dans la société traditionnelle en Afrique, le consensus est la résultante d'une dynamique d'échanges se déroulant au sein d'une assemblée publique spécifique, la palabre africaine où des opinions et des positions divergentes s'affrontent et se contredisent. Le point de vue de Nelson Mandela et une observation personnalisée dans notre pays peuvent en constituer une illustration pertinente.

### 4.1- Le consensus selon Nelson Mandela

Cette palabre, périodiquement organisée dans le Thembuland, une contrée orientale de l'Afrique du Sud, et dirigée par le régent du peuple thembu, le tuteur du jeune Mandela, est décrite avec un réel brio, par ce dernier, dans un passage de son livre autobiographique. Il y présente notamment sa vision du consensus dans le paragraphe ci-après: «L'idée que je me ferai plus tard de la notion de commandement fut profondément influencée par le spectacle du régent [chef] et sa cour. [...] Lors des réunions, le régent était entouré de ses amaphakhati, un groupe de conseillers de haut rang qui jouaient le rôle de parlement et haute cour de justice du régent. [...] Les invités se rassemblaient dans la cour, devant la maison du régent, et c'est lui qui ouvrait la réunion. [...] A partir de ce moment, il ne disait plus rien jusqu'à la fin. [...] Au début, je fus stupéfait par la véhémence -et la candeur- avec laquelle les gens faisaient des reproches au régent. Mais, quelque fut la gravité de l'accusation, le régent se contentait d'écouter, sans chercher à se défendre et sans manifester aucune émotion. Les réunions duraient

jusqu'à ce qu'on soit arrivé à une sorte de consensus. Elles ne pouvaient se terminer qu'avec l'unanimité ou pas du tout. Cependant, l'unanimité pouvait consister à ne pas être d'accord et à attendre un moment plus propice pour proposer une solution. La démocratie signifiait qu'on devait écouter tous les hommes et qu'on devait prendre une décision ensemble en tant que peuple. La règle de la majorité était une notion étrangère. Une minorité ne devait pas être écrasée par une majorité. Ce n'est qu'à la fin de la réunion [...] que le régent parlait. Il avait comme but de résumer ce qui a été dit et de trouver un consensus entre les diverses opinions. Mais, on ne devait imposer aucune conclusion à ceux qui n'étaient pas d'accord. Si l'on ne pouvait parvenir à aucun accord, il fallait tenir une autre réunion». (2)

### 4.2- Une observation personnalisée dans notre pays

On pourrait compléter et confirmer cette pratique du consensus par une observation locale dans notre pays. En effet, dans ma famille élargie ainsi que dans le village de mes parents et dans le groupe ethnique auquel j'appartiens, la résolution des conflits privés et publics s'effectue selon le scénario ci-dessus décrit, à la «maison commune» dénommée olèbè. Tous les participants -aussi bien les notabilités locales que les villageois ordinaires- ont droit à la libre expression de leurs opinions. Les débats peuvent durer autant de temps que le dernier habitant ne se ralliera pas à la conclusion escomptée

par toute l'assistance. Le fruit de cette longue et patiente négociation entre les parties divergentes est un consensus qui équivaut en réalité à une adhésion totale des participants. C'est donc une unanimité constatée de façon tacite.

On pourrait, par ailleurs, s'accorder sur le fait que c'est sous l'inspiration de la palabre africaine ayant pour objectif la recherche du consensus que Mgr Ernest Kombo a pu faire aboutir la turbulente Conférence nationale souveraine et réussir son spectaculaire atterrissage en douceur le 10 juin 1991.

## Conclusion

Somme toute, de la lecture du communiqué final du dialogue national de Sibiti 2015, on peut retenir que sur les trois tendances en présence -peu importe qu'une d'entre elles ait été majoritaire et même largement majoritaire- il n'y a pas eu de consensus ni sur le statu quo (ceux qui ne veulent pas qu'on modifie ou qu'on change la constitution), ni sur la révision (ceux qui souhaitent une évolution des institutions par la modification de la constitution) et ni sur le changement de la constitution (ceux qui souhaitent que l'évolution des institutions se fasse par l'adoption d'une nouvelle loi fondamentale) (3). En fait, c'est sur une sorte de retour à la case départ qu'un consensus s'est dégagé pour que le Chef de l'Etat puisse décider, en toute responsabilité, sur les résultats du dialogue national «conformément à ses prérogatives constitutionnelles».

A propos de l'annonce présidentielle du 22 septembre 2015 sur l'organisation du scrutin référendaire, le chef de l'Etat a dû affronter un dilemme de type cornélien: soit prendre en considération l'absence de consensus national, s'abstenir de recourir à une consultation référendaire et mécontenter son parti, le P.c.t qui a pris l'option du changement de la Constitution, soit recourir à une consultation populaire en application d'une option de son message de fin d'année 2014 (4), s'attirer les foudres de l'opposition et s'aliéner ses soutiens extérieurs.

En définitive, cette modeste réflexion ne constituerait-elle pas une grille de lecture certaine des futures attitudes des acteurs politiques internes et des réactions des partenaires étrangers, suite à l'annonce présidentielle?

Claude-Richard

M'BISSA

Ancien élève de Sciences Po - Paris

## Références:

- 1- Jeune Afrique, n°2848-2849, François Soudan, Mbongui, page 69.
- 2- Nelson Mandela, Un long chemin vers la liberté, édition Livre de Poche, 2014, pages 29 à 31.
- 3- La Semaine Africaine du mardi 4 août 2015, Joachim Mbanza: «Sortir de la confusion à propos du consensus et du référendum». La Semaine Africaine du vendredi 21 août 2015, Pierre Abelard Tsoumou, «Le dialogue national de Sibiti n'a pas aidé le président Denis Sassou-Nguesso».
- 4- «Etsides divergences persistent entres responsables politiques, seul le peuple souverain sera appelé à trancher, par le vote. Il ne saurait en être autrement».

## ANNONCE DE L'UNIVERSITE PROTESTANTE DE BRAZZAVILLE (EEC)

**OBJET: Rentrée Universitaire 2015-2016. Offre de formation.**

### LA FACULTE DE THEOLOGIE

La Faculté de Théologie offre un diplôme de Licence et de Master en Théologie.

Avec le système LMD

- \* La licence en théologie (3 ans)
- \* Le Master en théologie (2 ans, après la Licence)

### Le coût:

Droit d'inscription: 40.000 F. CFA

Frais académiques mensuels: 45.000 F. CFA (Licence); 50.000 (Master)

### \* PROGRAMME DE MASTER PROFESSIONNEL EN LEADERSHIP (MLOM)

Ouvert à tout détenteur de Licence, quelle que soit l'option

Une formation professionnelle à distance de 3 ans, organisée en 6 semestres, avec 12 modules en tout, à raison de 2 modules par semestre et un cours résidentiel d'une semaine par semestre (la deuxième semaine de Novembre et la deuxième semaine de Mai). C'est un programme en partenariat avec une association basée aux USA du nom de «Development Associate international» (DAI). Les formateurs (ou facilitateurs) sont des expatriés et des locaux; les étudiants sont aussi bien des étrangers que des nationaux.

- Le coût: 43.000 F. CFA (inscription), frais mensuel 43.000 F. CFA. Durée: 10 mois/an.
- Inscription: est ouverte
- Rentrée pour la nouvelle cohorte: Semaine résidentielle: 9 au 14 Novembre, à Brazzaville

### \* INSTITUT D'AGRONOMIE

L'IA offre un programme de formation de trois ans, pour les titulaires des baccalauréats R,C,D ou de diplômes équivalents, avec deux options:

- Formation d'ingénieurs spécialisés en productions végétales;
- Formation d'ingénieurs spécialisés en productions animales;

### • Frais académiques:

Droit d'inscription: 40.000 F. CFA.

Droits universitaires mensuels: 45.000 F. CFA

• RENTREE: PREVUE DEBUT OCTOBRE

• POUR TOUT CONTACT:

Rév. Dr José Matumueni, Service de Scolarité (06 693 99 70; 05 521 63 12);

Rév. Dr Mamy (05 536 40 16), Pasteur Siassia (06 634 56 06).

Ou vous rendre à l'UPB, Mansimou, à 600

m au-delà du pont de Djoué.





**BUROTOP IRIS,**  
Distributeur officiel  
en Afrique centrale.

**BUROTOP IRIS**

**APC**  
by Schneider Electric

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60  
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tél: 04 453 53 53 - 06 958 87 88



**RICOH**

N°1 Mondial  
en solutions d'impression

**BUROTOP IRIS**

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60  
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tél: 04 453 53 53 - 06 958 87 88



**BUROTOP IRIS**  
www.burotopiris.com

**HUAWEI**

**UN SMARTPHONE 3G**  
DE HAUTE QUALITE A UN PRIX DEFIAANT TOUTE CONCURENCE

WiFi

YouTube, Facebook, WhatsApp, Messenger, Lmo, Chrome, S

*Communiquez autrement ...*

**SPECIFICATIONS :**

- Technologie 3G : Oui
- Taille écran : 3.5
- Dual SIM : Oui
- Système : Android 4.4
- Garantie : 1 an

**47.500 FCFA**

04 Avenue FOCH - Brazzaville - Tél : (+242) 05 5777 888 - 06 669 60 60  
Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tél : (+242) 04 453 53 53 - 05 605 60 56

Rendez-vous chez Burotop, distributeur exclusif de Huawei au Congo.



**BUROTOP IRIS**

**SAMSUNG**

**les bourrages de papier  
vous coûtent plus cher que le papier lui-même,  
Essayez les imprimantes SAMSUNG  
avec la technologie Anti-bourrage**

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tél: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 56